



Tout part d'une connexion

T2

Rapport aux actionnaires
du deuxième trimestre de 2026

5 août 2026

BCE

Table des matières

Rapport de gestion	3
1 Vue d'ensemble	8
2 Analyse financière consolidée	13
3 Analyse des secteurs d'activité	23
4 Gestion financière et des capitaux	42
5 Information financière trimestrielle	53
6 Cadre réglementaire	54
7 Méthodes comptables	57
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)	58
9 Contrôles et procédures	66
États financiers	
1 États financiers consolidés	67
2 Notes annexes	74

Rapport de gestion

Table des matières

1 Vue d'ensemble	8
1.1 Faits saillants financiers	8
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	11
1.3 Hypothèses	11
2 Analyse financière consolidée	13
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	13
2.2 Connexions clients	14
2.3 Produits d'exploitation	17
2.4 Coûts d'exploitation	18
2.5 Bénéfice net	19
2.6 BALIA ajusté	20
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	21
2.8 Amortissements	21
2.9 Charges financières	21
2.10 Autres produits (charges)	22
2.11 Impôt sur le résultat	22
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	22
3 Analyse des secteurs d'activité	23
3.1 Bell SCT	23
3.2 Bell Média	38
4 Gestion financière et des capitaux	42
4.1 Dette nette	42
4.2 Données liées aux actions en circulation	43
4.3 Flux de trésorerie	44
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	48
4.5 Gestion des risques financiers	48
4.6 Notations	51
4.7 Liquidité	52
5 Information financière trimestrielle	53
6 Cadre réglementaire	54
6.1 Cadre réglementaire canadien	54
7 Méthodes comptables	57
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC) ..	58
8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR	58
8.2 Ratios non conformes aux PCGR	61
8.3 Total des mesures sectorielles	62
8.4 Mesures de gestion du capital	64
8.5 Mesures financières supplémentaires	64
8.6 IPC	65
9 Contrôles et procédures	66

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique 8, *Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)*, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR définies, des autres mesures financières et des indicateurs de performance clés.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 (états financiers du T2 2026) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, daté du 5 mars 2026 (rapport de gestion annuel 2025 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE, daté du 6 mai 2026 (rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 5 août 2026, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, datée du 5 mars 2026, ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2025 de BCE et le rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](https://www.bce.ca), sur SEDAR+, à [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca), et sur EDGAR, à [sec.gov](https://www.sec.gov).

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans ce rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes, sauf indication contraire explicite.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T2) et les semestres (cumul annuel) clos les 30 juin 2026 et 2025.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section 3.1, *Bell SCT*, la section 3.2, *Bell Média*, la section et les sous-sections *Hypothèses* et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur le partenariat de Bell avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un centre de données d'intelligence artificielle (IA) de 300 mégawatts (MW) dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan; les avantages qui devraient découler du centre de données; le calendrier d'exploitation du centre de données; l'augmentation prévue des dépenses liées au centre de données au fil de son développement; le calendrier d'exploitation du centre de données d'IA à Merritt, en Colombie-Britannique (C.-B.); les attentes quant à l'entente conclue entre Bell, Cohere, Hypertec et BUZZ High Performance Computing (BUZZ HPC); la station souveraine au sol du service cellulaire par satellite de Bell, y compris les avantages qui devraient en découler et les projets de construction à venir; la capacité de l'infrastructure souveraine globale du service cellulaire par satellite de Bell à prendre en charge ce service partout au Canada; les avantages qui devraient découler du partenariat entre Walmart+ et Crave; l'expansion anticipée de l'inventaire publicitaire sur la télévision connectée de Bell Média découlant de son entente stratégique avec TELUS Corporation (TELUS); les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités en 2026 et pour financer le développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan; les dépenses d'investissement d'environ 1,7 milliard \$ prévues pour le centre de données et le moment où elles seront engagées; les risques liés à nos instruments financiers et les méthodes que nous utilisons pour gérer ces risques; les répercussions financières attendues du risque de taux d'intérêt et du risque de change; l'incidence des modifications apportées aux estimations comptables critiques et des nouvelles prises de position en comptabilité; l'incidence prévue des modifications de nature réglementaire; et les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 5 août 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs et les lectrices sont donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 5 août 2026. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives mentionnées précédemment et d'autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue et des conflits armés, une hausse des prix de l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'IA; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Zply Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions ou des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les pertes de refroidissement des bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de nations avoisinantes et d'autres événements du même ordre; l'incapacité de mettre en œuvre des cadres de gouvernance efficaces en matière de sécurité, de données et d'IA responsable; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres

installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziplly Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziplly Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantisse que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziplly Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziplly Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toute action en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil de BCE); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; la conclusion prévue de la cession proposée de Northwestel Inc. (Northwestel) et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, l'obtention du financement par l'acheteur, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la cession proposée se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et qui nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; et la conclusion prévue de la cession proposée des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations pertinentes des organismes de réglementation et des tiers, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés.

Nous prévenons les lecteurs et les lectrices que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société. Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2025 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2025 de BCE mentionnées dans cette rubrique sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter aussi à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et du présent rapport de gestion pour une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, laquelle section est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Tous ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des partenariats ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 août 2026. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T2 2026

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾
6 176 \$	629 \$	2 702 \$
millions	millions	millions
+1,5 % vs T2 2025	(2,3) % vs T2 2025	+1,0 % vs T2 2025

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
558 \$	604 \$	2 162 \$	1 042 \$
millions	millions	millions	millions
(3,6) % vs T2 2025	+2,0 % vs T2 2025	+11,0 % vs T2 2025	(9,5) % vs T2 2025

Connexions clients de BCE ⁽⁵⁾

Total – téléphones mobiles	Services Internet haute vitesse de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) ^{(2) (4)}	Services Internet résidentiels du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) de Bell SCT ^{(2) (4)}
0 %	+7,3 %	+14,7 %
10,4 millions d'abonnés au 30 juin 2026	4,9 millions d'abonnés au 30 juin 2026	3,6 millions d'abonnés au 30 juin 2026

Services vidéo de Bell SCT ⁽³⁾	Services d'accès au réseau (SAR) filaires résidentiels de détail de Bell SCT
+3,1 %	(5,4) %
2,2 millions d'abonnés au 30 juin 2026	1,6 million d'abonnés au 30 juin 2026

(1) Le BAlIA ajusté est un total des mesures sectorielles et le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles*, et à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur ces mesures.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet pour inclure les abonnés des services de gros en raison de l'incidence sur nos activités de la récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendant obligatoire l'établissement d'un service d'accès haute vitesse (AHV) de gros groupé sur les installations utilisant la technologie de réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP). Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels.

(3) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a mis à jour la définition d'un abonné des services de télé sur protocole Internet (télé IP) pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

(4) Les abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés des services Internet haute vitesse.

(5) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Faits saillants – états consolidés du résultat net de BCE

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 491	5 267	224	4,3 %	10 841	10 439	402	3,9 %
Tirés des produits	685	818	(133)	(16,3) %	1 503	1 576	(73)	(4,6) %
Total des produits d'exploitation	6 176	6 085	91	1,5 %	12 344	12 015	329	2,7 %
Coûts d'exploitation	(3 474)	(3 411)	(63)	(1,8) %	(7 011)	(6 783)	(228)	(3,4) %
BAlIA ajusté	2 702	2 674	28	1,0 %	5 333	5 232	101	1,9 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	43,8 %	43,9 %		(0,1) pt	43,2 %	43,5 %		(0,3) pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	558	579	(21)	(3,6) %	1 174	1 209	(35)	(2,9) %
Actionnaires privilégiés	39	40	(1)	(2,5) %	76	81	(5)	(6,2) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	32	25	7	28,0 %	46	37	9	24,3 %
Bénéfice net	629	644	(15)	(2,3) %	1 296	1 327	(31)	(2,3) %
Bénéfice net ajusté	604	592	12	2,0 %	1 193	1 225	(32)	(2,6) %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,60	0,63	(0,03)	(4,8) %	1,26	1,31	(0,05)	(3,8) %
BPA ajusté ⁽²⁾	0,65	0,63	0,02	3,2 %	1,28	1,32	(0,04)	(3,0) %

(1) La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Faits saillants – tableaux consolidés des flux de trésorerie de BCE

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 162	1 947	215	11,0 %	3 311	3 518	(207)	(5,9) %
Dépenses d'investissement	(1 080)	(763)	(317)	(41,5) %	(1 921)	(1 492)	(429)	(28,8) %
Flux de trésorerie disponibles	1 042	1 152	(110)	(9,5) %	1 846	1 950	(104)	(5,3) %

Faits saillants financiers du T2 2026

Au T2 2026, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 1,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de 4,3 % des produits tirés des services, qui a été contrebalancée par la baisse de 16,3 % des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services découle de l'apport de notre secteur Bell SCT États-Unis, attribuable à l'acquisition de Ziply Fiber le 1^{er} août 2025, de l'accroissement des produits tirés de Bell Média, résultant du succès de la diffusion de la Coupe du monde de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) 2026, de la hausse du nombre d'abonnés des services de diffusion en continu directement aux consommateurs et de l'augmentation des produits tirés du Grand Prix de Formule 1 (F1) du Canada 2026, ainsi que de la poursuite de l'accroissement des solutions propulsées par l'IA ⁽¹⁾ de Bell SCT Canada. L'augmentation des produits tirés des services a été freinée par la diminution continue des services voix, de données et de télé traditionnels et le recul persistant de la demande de services de publicité traditionnelle. De plus, les produits tirés des services sans fil ont diminué d'un exercice à l'autre, principalement en raison des revenus non récurrents liés au Sommet des dirigeants du G7 de 2025, facteur atténué par une tarification plus rigoureuse des forfaits de base sur le marché au cours du trimestre. La diminution d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des produits s'explique par l'excellente performance enregistrée au T2 2025 grâce au lancement de notre première installation d'IA à Kamloops, en C.-B., ainsi que par le recul des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil découlant de la baisse des ventes d'appareils aux consommateurs, ce qui a été partiellement contrebalancé par des rabais moins généreux.

Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net, qui s'est chiffré à 629 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est élevé à 558 millions \$, ont diminué de 15 millions \$ et de 21 millions \$, respectivement, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'accroissement de la dotation aux amortissements, des charges d'intérêts et de l'impôt sur le résultat, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'augmentation des autres produits et du BAlIA ajusté.

(1) Les produits tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,0 % au T2 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à l'apport de notre secteur Bell SCT États-Unis en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber et à la croissance dans notre secteur Bell Média, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution dans notre secteur Bell SCT Canada. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, qui s'est élevée à 43,8 % au T2 2026, a diminué de 0,1 pt par rapport au T2 2025, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation, ce qui reflète les coûts d'exploitation de Ziplly Fiber en raison de l'acquisition, et de l'augmentation des coûts du contenu de Bell Média, facteurs atténués par la réduction continue des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle à l'échelle de l'entreprise. La baisse de la marge du BAIIA ajusté a été partiellement contrebalancée par l'incidence de la hausse des produits tirés des services, ainsi que par la diminution de la proportion des ventes de produits générant de plus faibles marges par rapport au total de nos produits des activités ordinaires, ce qui reflète notre approche rigoureuse en matière de nouveaux abonnés des services sans fil.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,60 \$ au T2 2026, a diminué de 0,03 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, déduction faite des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 604 millions \$, soit 0,65 \$ par action ordinaire, comparativement à 592 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du deuxième trimestre de 2026 ont augmenté de 215 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, de la diminution de l'impôt sur le résultat payé et de la hausse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre de 2026 ont diminué de 110 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, qui a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et aux acquisitions et autres payés.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

Placements auprès du public de titres d'emprunt

Le 3 juin 2026, Bell Canada a réalisé une émission publique au Canada de débentures à moyen terme (MTN) d'un montant en capital total de 1,6 milliard \$ en deux séries dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-69, d'un montant de 900 millions \$, viendront à échéance le 15 novembre 2036 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,70 %. Les débentures MTN, série M-70, d'un montant de 700 millions \$, viendront à échéance le 3 juin 2056 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 5,30 %. Les débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE.

Le 5 juin 2026, Bell Canada a également réalisé une émission publique aux États-Unis de billets de premier rang américains d'un montant en capital total de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA) en une série. Les billets de série US-11, d'un montant de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA), viendront à échéance le 15 novembre 2036 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 5,450 %. Les billets de série US-11 sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE.

Une partie du produit net des placements au Canada et aux États-Unis a été affectée aux remboursements sur la dette de premier rang de Bell aux termes des offres publiques mentionnées ci-après. Le produit net restant a servi à racheter ou à rembourser, selon le cas, la dette de premier rang et/ou la dette subordonnée de Bell Canada et à financer d'autres frais généraux de la société.

Offres publiques de rachat de titres d'emprunt

Le 5 juin 2026, Bell Canada a racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 422 millions \$, d'un montant en capital total de 1 453 millions \$ représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de débentures MTN.

Le 5 juin 2026, Bell Canada a également racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 692 millions \$ US (963 millions \$ CA), un montant en capital total de 878 millions \$ US (1 222 millions \$ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de six de ses séries de billets américains.

Bell reconnue comme la marque de télécommunications ayant la plus grande valeur au Canada

Le 13 mai 2026, Bell a annoncé avoir été reconnue comme la marque de télécommunications ayant le plus de valeur au Canada dans les classements Brand Finance Telecoms 150 2026 et Brand Finance Global 500 2026. Bell s'est hissée au 15^e rang mondial dans le palmarès Brand Finance Telecoms 150 2026 (auparavant en 20^e position), ce qui reflète la hausse de 41 % de la valeur de sa marque, qui s'est établie à 9,5 milliards \$ US. Brand Finance, un cabinet indépendant de conseil en évaluation de marques, établit les classements annuellement en fonction de la performance financière et d'indicateurs de recherche auprès des consommateurs, notamment concernant la connaissance de la marque, la réputation, le capital de sympathie, l'engagement et la probabilité qu'elle soit recommandée.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Les perspectives économiques dépendent encore fortement de l'évolution des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et de la durée et de la gravité de la guerre au Moyen-Orient, ainsi que de la façon dont l'économie canadienne réagit à ces événements. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut (PIB) canadien à 0,7 % pour 2026, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation précédente de 1,2 % en raison d'un début d'année plus faible que prévu;
- la poursuite de la croissance modeste de la population;
- une croissance modeste des dépenses de consommation;
- des investissements prudents de la part des entreprises en dehors du secteur pétrolier et gazier, reflétant l'incertitude actuelle entourant les échanges commerciaux;
- une diminution de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), sous l'effet de la baisse des prix de l'essence;
- une faiblesse continue du marché de l'emploi;

- des taux d'intérêt qui devraient demeurer aux niveaux observés actuellement ou près de ces niveaux, bien que les perspectives soient incertaines en raison de l'évolution de l'inflation;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives à l'économie américaine

- un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- la stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;
- une croissance modérée ou régulière du PIB;
- un taux de chômage stable.

Hypothèses relatives au marché canadien

- une atténuation du niveau de concurrence des services sans fil dans le marché résidentiel, mais un maintien du niveau de concurrence des services sur fil dans le marché résidentiel;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- un marché de la publicité qui se réoriente vers les plateformes numériques, ce qui pourrait n'avoir aucune incidence sur l'auditoire de la majorité des services de télé et de radio traditionnels au Canada ou le faire diminuer;
- une intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement qui devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

Hypothèses relatives au marché américain

- l'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- l'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (IP).

Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- l'absence d'une détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T2 2026 et en cumul annuel de 2026 par rapport au T2 2025 et en cumul annuel de 2025. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 491	5 267	224	4,3 %	10 841	10 439	402	3,9 %
Tirés des produits	685	818	(133)	(16,3) %	1 503	1 576	(73)	(4,6) %
Total des produits d'exploitation	6 176	6 085	91	1,5 %	12 344	12 015	329	2,7 %
Coûts d'exploitation	(3 474)	(3 411)	(63)	(1,8) %	(7 011)	(6 783)	(228)	(3,4) %
BAlIA ajusté	2 702	2 674	28	1,0 %	5 333	5 232	101	1,9 %
Marge du BAlIA ajusté	43,8 %	43,9 %		(0,1) pt	43,2 %	43,5 %		(0,3) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(50)	(41)	(9)	(22,0) %	(44)	(288)	244	84,7 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(985)	(949)	(36)	(3,8) %	(1 968)	(1 890)	(78)	(4,1) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(391)	(338)	(53)	(15,7) %	(764)	(669)	(95)	(14,2) %
Charges financières								
Charges d'intérêts	(469)	(442)	(27)	(6,1) %	(913)	(865)	(48)	(5,5) %
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	36	26	10	38,5 %	73	51	22	43,1 %
Perte de valeur d'actifs	(6)	(8)	2	25,0 %	(11)	(17)	6	35,3 %
Pertes nettes sur placements	(2)	(8)	6	75,0 %	(3)	(10)	7	70,0 %
Autres produits (charges)	58	(30)	88	n.s.	96	280	(184)	(65,7) %
Impôt sur le résultat	(264)	(240)	(24)	(10,0) %	(503)	(497)	(6)	(1,2) %
Bénéfice net	629	644	(15)	(2,3) %	1 296	1 327	(31)	(2,3) %
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	558	579	(21)	(3,6) %	1 174	1 209	(35)	(2,9) %
Actionnaires privilégiés	39	40	(1)	(2,5) %	76	81	(5)	(6,2) %
Détenteurs de PNDPC	32	25	7	28,0 %	46	37	9	24,3 %
Bénéfice net	629	644	(15)	(2,3) %	1 296	1 327	(31)	(2,3) %
Bénéfice net ajusté	604	592	12	2,0 %	1 193	1 225	(32)	(2,6) %
BPA	0,60	0,63	(0,03)	(4,8) %	1,26	1,31	(0,05)	(3,8) %
BPA ajusté	0,65	0,63	0,02	3,2 %	1,28	1,32	(0,04)	(3,0) %

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

Total des activations nettes de BCE

	T2 2026	T2 2025	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	% de variation
Activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles	57 627	94 479	(39,0) %	62 681	93 883	(33,2) %
<i>Services postpayés</i>	41 594	44 547	(6,6) %	58 541	34 949	67,5 %
<i>Services prépayés</i>	16 033	49 932	(67,9) %	4 140	58 934	(93,0) %
Activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	45 589	97 502	(53,2) %	126 915	133 486	(4,9) %
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ⁽¹⁾	17 733	4 612	n.s.	35 515	8 356	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	11 601	4 612	n.s.	25 520	8 356	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	6 132	—	n.s.	9 995	—	n.s.
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾	8 494	(15 851)	n.s.	18 382	(31 822)	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	8 741	(15 851)	n.s.	18 844	(31 822)	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(247)	—	n.s.	(462)	—	n.s.
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	(41 541)	(44 700)	7,1 %	(87 290)	(92 130)	5,3 %
<i>Bell SCT Canada</i>	(38 227)	(44 700)	14,5 %	(80 355)	(92 130)	12,8 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(3 314)	—	n.s.	(6 935)	—	n.s.
Total des activations nettes pour les services	87 902	136 042	(35,4) %	156 203	111 773	39,8 %

n.s. : non significatif

(1) Nous avons mis à jour les définitions de ces mesures le 1^{er} janvier 2026. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

Connexions clients totales de BCE

	T2 2026	T2 2025	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles ^{(2) (6)}	10 380 265	10 382 457	—
<i>Services postpayés</i> ^{(2) (6)}	9 609 020	9 565 385	0,5 %
<i>Services prépayés</i> ⁽²⁾	771 245	817 072	(5,6) %
Abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ^{(2) (6)}	3 393 596	3 176 916	6,8 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ^{(1) (3) (5) (7)}	4 911 422	4 577 706	7,3 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽³⁾	4 465 897	4 577 706	(2,4) %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ^{(5) (7)}	445 525	—	n.s.
Abonnés des services vidéo de Bell SCT ^{(1) (4) (7)}	2 164 083	2 099 290	3,1 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽⁴⁾	2 158 706	2 099 290	2,8 %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ⁽⁷⁾	5 377	—	n.s.
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT ^{(5) (7)}	1 634 888	1 727 911	(5,4) %
<i>Bell SCT Canada</i>	1 565 952	1 727 911	(9,4) %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ^{(5) (7)}	68 936	—	n.s.
Total des abonnés aux services	22 484 254	21 964 280	2,4 %

n.s. : non significatif

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.
- (2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) et 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.
- (3) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.
- (4) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.
- (5) Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1^{er} août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR filaires résidentiels de détail de 13 029 abonnés (y compris 10 955 abonnés aux services FTTH) et de 1 106 abonnés, respectivement, afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.
- (6) Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation.
- (7) Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse (y compris les services de gros), des services vidéo et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis a augmenté de 442 861 abonnés (y compris 358 615 abonnés aux services FTTH), de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.

Le total des activations nettes d'abonnés aux services de BCE s'est chiffré à 87 902 au T2 2026, en baisse de 35,4 % par rapport au T2 2025 et comprenait :

- 57 627 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 45 589 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 17 733 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 11 601 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 6 132 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 8 494 activations nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 8 741 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 247 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 41 541 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 38 227 pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 3 314 pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le total des activations nettes d'abonnés aux services de BCE s'est chiffré à 156 203, en hausse de 39,8 % par rapport au premier semestre de 2025 et comprenait :

- 62 681 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 126 915 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 35 515 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 25 520 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 9 995 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;

- 18 382 activations nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 18 844 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 462 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 87 290 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 80 355 pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 6 935 pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Au 30 juin 2026, les connexions clients de BCE totalisaient 22 484 254, soit une hausse de 2,4 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

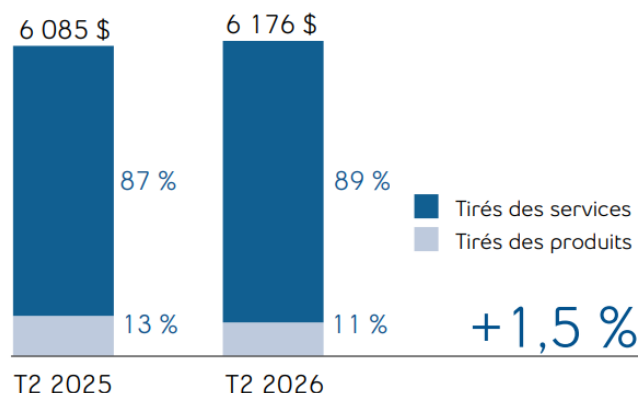
- 10 380 265 abonnés utilisant des téléphones mobiles, ce qui est resté essentiellement inchangé d'un exercice à l'autre, et 3 393 596 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, en hausse de 6,8 % d'un exercice à l'autre;
- 4 911 422 abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, soit une augmentation de 7,3 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 4 465 897 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 2,4 % d'un exercice à l'autre;
 - 445 525 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025;
- 2 164 083 abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, soit une hausse de 3,1 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 2 158 706 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une hausse de 2,8 % d'un exercice à l'autre;
 - 5 377 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber;
- 1 634 888 abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, soit une baisse de 5,4 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 1 565 952 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 9,4 % d'un exercice à l'autre;
 - 68 936 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits des activités ordinaires

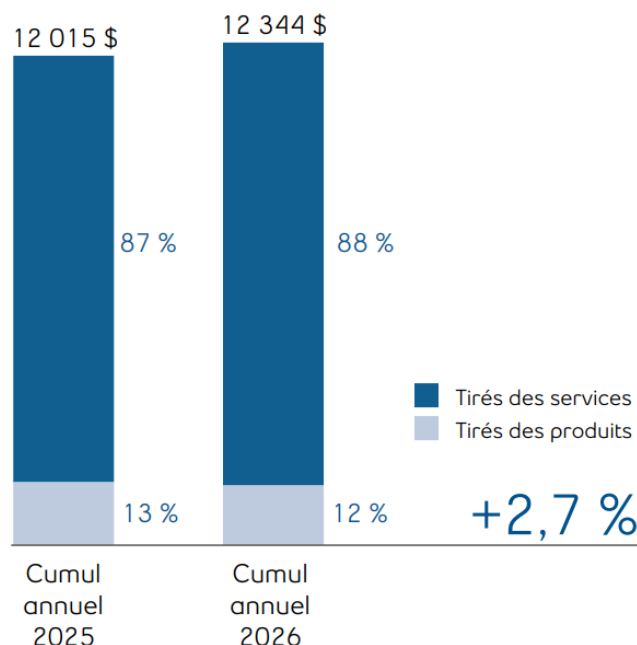
(en millions de dollars)



BCE

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)



	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	5 356	5 334	22	0,4 %	10 841	10 580	261	2,5 %
<i>Bell SCT Canada</i>	5 122	5 334	(212)	(4,0) %	10 373	10 580	(207)	(2,0) %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	234	—	234	n.s.	468	—	468	n.s.
Bell Média	918	843	75	8,9 %	1 696	1 618	78	4,8 %
Éliminations intersectorielles	(98)	(92)	(6)	(6,5) %	(193)	(183)	(10)	(5,5) %
Total des produits d'exploitation de BCE	6 176	6 085	91	1,5 %	12 344	12 015	329	2,7 %

n.s. : non significatif

BCE

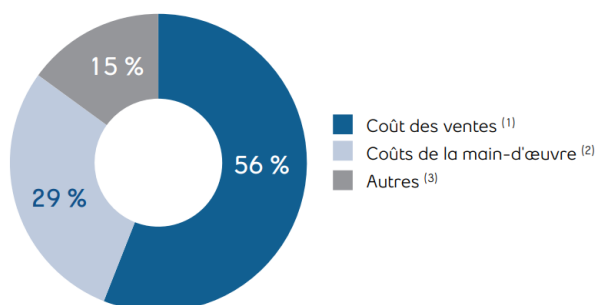
Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 1,5 % pour le T2 2026 et de 2,7 % pour le premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des produits tirés des services de 5 491 millions \$ au T2 2026 et de 10 841 million \$ en cumul annuel, en hausse de 4,3 % et de 3,9 % d'un exercice à l'autre, respectivement, et des produits d'exploitation tirés des produits de 685 millions \$ au T2 2026 et de 1 503 millions \$ en cumul annuel, en baisse de 16,3 % et de 4,6 % d'un exercice à l'autre, respectivement. La croissance des produits d'exploitation de BCE est attribuable à l'augmentation liée au secteur Bell SCT de 0,4 % au cours du trimestre et de 2,5 % en cumul annuel, découlant de l'apport de 234 millions \$ et de 468 millions \$ de notre secteur Bell SCT États-Unis, respectivement, qui s'explique par l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025, facteur partiellement contrebalancé par la diminution de 4,0 % et de 2,0 % liée au secteur Bell SCT Canada, respectivement, tandis que les produits tirés de notre secteur Bell Média ont augmenté de 8,9 % pour le T2 2026 et de 4,8 % en cumul annuel.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE

Profil des coûts d'exploitation

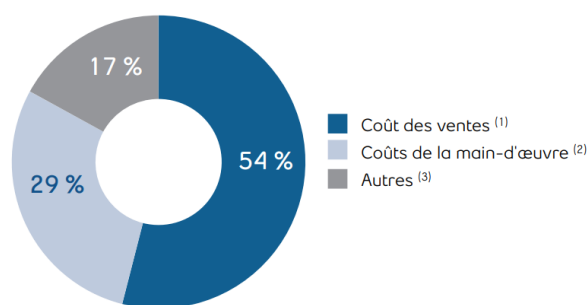
T2 2025



BCE

Profil des coûts d'exploitation

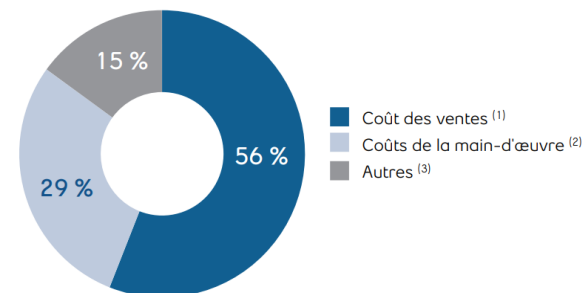
T2 2026



BCE

Profil des coûts d'exploitation

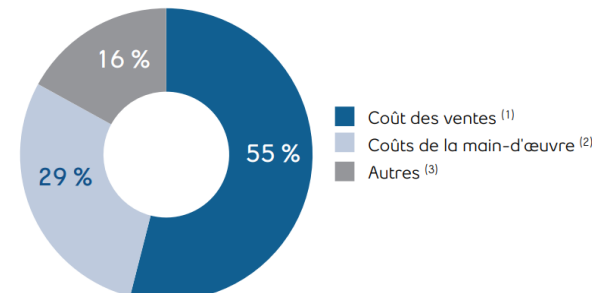
Cumul annuel 2025



BCE

Profil des coûts d'exploitation

Cumul annuel 2026



	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	(2 898)	(2 895)	(3)	(0,1) %	(5 907)	(5 742)	(165)	(2,9) %
Bell SCT Canada	(2 759)	(2 895)	136	4,7 %	(5 636)	(5 742)	106	1,8 %
Bell SCT États-Unis	(139)	—	(139)	n.s.	(271)	—	(271)	n.s.
Bell Média	(674)	(608)	(66)	(10,9) %	(1 297)	(1 224)	(73)	(6,0) %
Éliminations intersectorielles	98	92	6	6,5 %	193	183	10	5,5 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 474)	(3 411)	(63)	(1,8) %	(7 011)	(6 783)	(228)	(3,4) %

n.s. : non significatif

- (1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.
- (2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux sous-traitants et à l'impartition.
- (3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

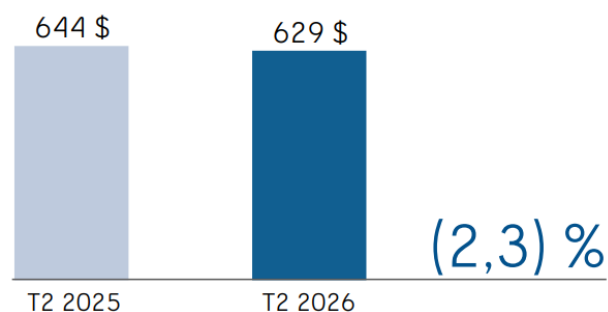
Les coûts d'exploitation de BCE ont augmenté de 1,8 % au T2 2026 et de 3,4 % au premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, du fait des hausses des charges dans le secteur Bell Média de 10,9 % et de 6,0 %, respectivement. Les coûts d'exploitation de Bell SCT sont demeurés relativement stables au T2 2026, par rapport au T2 2025, car les coûts d'exploitation de 139 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis découlant de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025 ont été essentiellement compensés par la baisse des coûts de 136 millions \$ liés au secteur Bell SCT Canada, alors que les charges en cumul annuel ont augmenté de 2,9 % d'un exercice à l'autre, en raison des coûts d'exploitation de 271 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis attribuables à l'acquisition de Ziplly Fiber, facteur partiellement compensé par la diminution de 1,8 % des coûts liés au secteur Bell SCT Canada.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

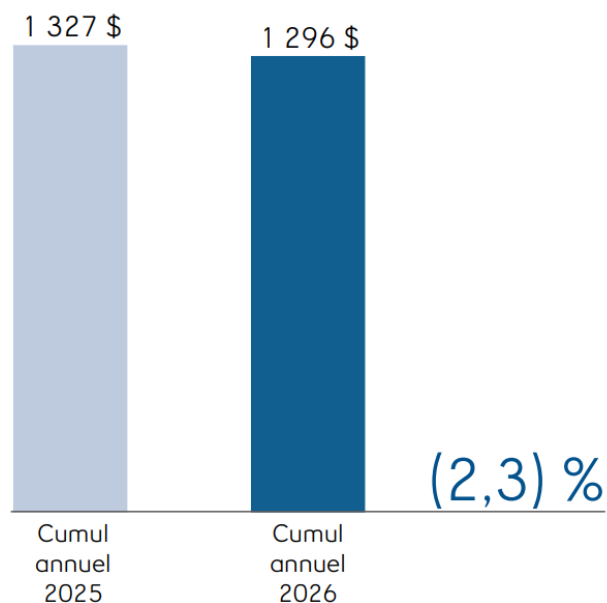
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net a diminué de 15 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de la hausse de la charge d'intérêts et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat, facteurs partiellement compensés par la hausse des autres produits et du BAIIA ajusté.

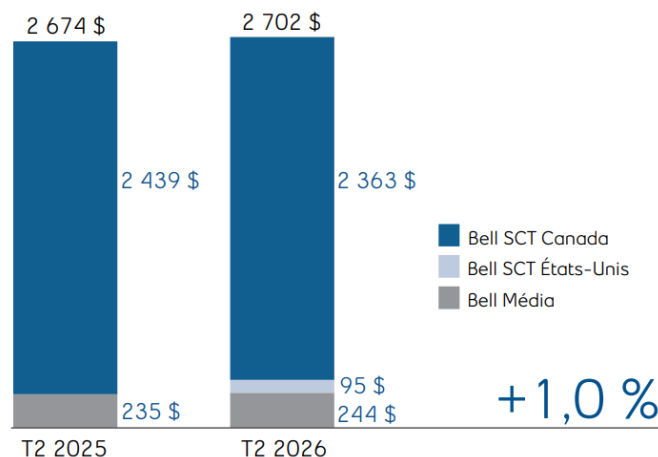
En cumul annuel en 2026, le bénéfice net a diminué de 31 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des autres produits, de l'augmentation de la dotation aux amortissements et de la hausse de la charge d'intérêts, facteurs partiellement compensés par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et la hausse du BAIIA ajusté.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

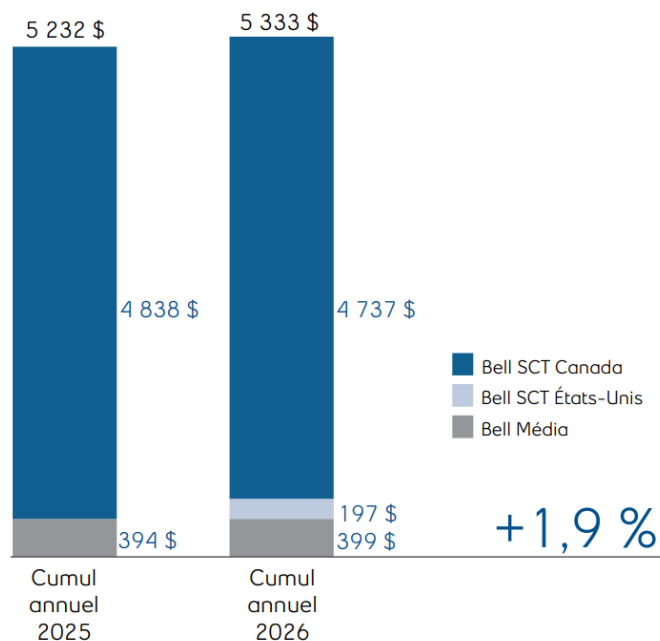
(en millions de dollars)



BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT ⁽¹⁾	2 458	2 439	19	0,8 %	4 934	4 838	96	2,0 %
Marge du BAIIA ajusté	45,9 %	45,7 %		0,2 pt	45,5 %	45,7 %		(0,2) pt
Bell SCT - Canada	2 363	2 439	(76)	(3,1) %	4 737	4 838	(101)	(2,1) %
Marge du BAIIA ajusté	46,1 %	45,7 %		0,4 pt	45,7 %	45,7 %		—
Bell SCT - États-Unis	95	—	95	n.s.	197	—	197	n.s.
Marge du BAIIA ajusté	40,6 %	—		40,6 pts	42,1 %	—		42,1 pts
Bell Média	244	235	9	3,8 %	399	394	5	1,3 %
Marge du BAIIA ajusté	26,6 %	27,9 %		(1,3) pt	23,5 %	24,4 %		(0,9) pt
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 702	2 674	28	1,0 %	5 333	5 232	101	1,9 %
Marge du BAIIA ajusté	43,8 %	43,9 %		(0,1) pt	43,2 %	43,5 %		(0,3) pt

n.s. : non significatif

(1) Le BAIIA ajusté du secteur Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,0 % au T2 2026 et de 1,9 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation. La croissance est attribuable à l'augmentation liée au secteur Bell SCT de 0,8 % pour le T2 2026 et de 2,0 % en cumul annuel, en raison de l'apport de 95 millions \$ et de 197 millions \$ de notre secteur Bell SCT États-Unis, respectivement, qui s'explique par l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025, facteur partiellement contrebalancé par la diminution de 3,1 % et de 2,1 % liée à notre secteur Bell SCT Canada, respectivement. En outre, notre secteur Bell Média, qui a affiché une hausse de 3,8 % pour le T2 2026 et de 1,3 % en cumul annuel, a contribué à la croissance d'un exercice à l'autre. Ces facteurs ont généré une marge du BAIIA ajusté de 43,8 % pour le T2 2026 et de 43,2 % pour le premier semestre de l'exercice, en baisse de 0,1 point et de 0,3 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de la hausse des coûts d'exploitation principalement imputable à l'acquisition de Zply Fiber, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence de l'effet accru des produits des activités ordinaires.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2026

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 50 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2026 et de 44 millions \$ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 46 millions \$ au T2 2026 et de 48 millions \$ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 4 millions \$ pour le T2 2026 et les acquisitions et les autres produits de (4) millions \$ en cumul annuel.

2025

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 41 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 288 millions \$ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 14 millions \$ au T2 2025 et de 245 millions \$ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 27 millions \$ au T2 2025 et de 43 millions \$ en cumul annuel.

2.8 Amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 36 millions \$ et de 78 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025, dont l'incidence a été partiellement contrebalancée par la diminution du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziplly Fiber.

Amortissement des immobilisations incorporelles

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 53 millions \$ et de 95 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025 et de l'augmentation du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziplly Fiber.

2.9 Charges financières

Charges d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, la charge d'intérêts a augmenté de 27 millions \$ et de 48 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du coût moyen de la dette et des soldes des dettes.

Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice et sur l'actif (le passif) net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le 1^{er} janvier 2026, le taux d'actualisation était de 4,9 %, comparativement à 4,7 % le 1^{er} janvier 2025.

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont augmenté de 10 millions \$ et de 22 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation plus élevé en 2026.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans le poste *Autres éléments de bénéfice global*.

2.10 Autres produits (charges)

2026

Les autres produits de 58 millions \$ et de 96 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, respectivement, comprennent des profits liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant du rachat par Bell Canada, à la suite de ses offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses billets de série US-1, de série US-2, de série US-4, de série US-5, de série US-6 et de série US-7 et de ses débetures MTN, série M-3, série M-39, série M-45, série M-52 et série M-60 ainsi que des produits d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2025

Au deuxième trimestre de 2025, les autres charges de 30 millions \$ comprennent des pertes de change sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des acquisitions prévues et de l'acquisition de Ziplly Fiber libellées en devises et des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, lesquelles ont été partiellement contrebalancées par les profits liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant du rachat par Bell Canada, à la suite de ses offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses débetures MTN, série M-39, série M-45, série M-51 et série M-55.

En cumul annuel en 2025, les autres produits de 280 millions \$ comprennent des profits liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant du rachat par Bell Canada, à la suite de ses offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses débetures MTN, série M-39, série M-45, série M-51 et série M-55, d'une partie de ses billets de série US-2, de série US-4, de série US-5, de série US-6 et de série US-7 ainsi que des produits d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par les pertes de change sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des acquisitions prévues et de l'acquisition de Ziplly Fiber libellées en devises et des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2.11 Impôt sur le résultat

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, l'impôt sur le résultat a augmenté de 24 millions \$ et de 6 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation du bénéfice imposable.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est établi à 558 millions \$, a diminué de 21 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de la hausse de la charge d'intérêts et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat, facteurs partiellement compensés par la hausse des autres produits et du BAIIA ajusté.

En cumul annuel en 2026, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est chiffré à 1 174 millions \$, a diminué de 35 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des autres produits, de l'augmentation de la dotation aux amortissements et de la hausse de la charge d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et la hausse du BAIIA ajusté.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,60 \$ au T2 2026, a diminué de 0,03 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA de BCE, qui s'est établi à 1,26 \$ en cumul annuel en 2026, a diminué de 0,05 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 604 millions \$, soit 0,65 \$ par action ordinaire, comparativement à 592 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté du premier semestre de 2026 s'est établi à 1 193 millions \$, soit 1,28 \$ par action ordinaire, comparativement à 1 225 millions \$, soit 1,32 \$ par action ordinaire, pour le premier semestre de 2025.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Bell SCT

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur le partenariat de Bell avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un centre de données d'IA de 300 MW dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan; les avantages qui devraient découler du centre de données; le calendrier d'exploitation du centre de données; l'augmentation prévue des dépenses liées au centre de données au fil de son développement; le calendrier d'exploitation de l'installation du Réseau d'IA tissé de Bell située à Merritt, en C.-B.; les attentes quant à l'entente conclue entre Bell, Cohere, Hypertec et BUZZ HPC; la station souveraine au sol du service cellulaire par satellite de Bell, y compris les avantages attendus et les projets de construction à venir, et la capacité de l'infrastructure souveraine globale du service cellulaire par satellite de Bell à prendre en charge ce service partout au Canada. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Principaux faits récents touchant nos activités

Installation du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan et partenariat de construction avec Bird Construction

Le 16 mars 2026, Bell a annoncé un partenariat avec le gouvernement de la Saskatchewan visant le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 MW dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan. Le 14 mai 2026, Bell a annoncé la sélection des partenaires de développement et de construction de l'installation. Bird Construction Inc. a été sélectionnée comme partenaire principal pour la construction de l'installation qui fournira des capacités aux clients Cerebras et CoreWeave. La mise en service de la première phase est prévue au cours du premier semestre de 2027. Alton Tangedal Architect Ltd., basée à Regina, a été désignée architecte attitré, et George Gordon Developments Ltd. fournira des services sur le site.

Le développement du centre de données se poursuit conformément au plan annoncé précédemment. Les dépenses d'investissement et les sorties de trésorerie associées s'élèvent à environ 150 millions \$ jusqu'à maintenant, et les dépenses de projet devraient s'accélérer considérablement au cours du reste de l'exercice, alors que les travaux de génie civil s'intensifient et les commandes de composantes à long délai d'approvisionnement progressent.

Entente en matière d'infrastructure d'IA conclue avec Cohere, Hypertec et BUZZ HPC

Le 18 juin 2026, Bell a annoncé la conclusion d'une entente en matière d'infrastructure d'IA avec Cohere, Hypertec et BUZZ HPC, une filiale de Hive Digital Technologies, afin de soutenir le développement et le déploiement des charges de travail avancées propulsées par l'IA sur l'infrastructure canadienne souveraine. L'entente s'appuie sur les partenariats précédemment annoncés conclus avec Cohere, Hypertec et BUZZ HPC.

Dans le cadre de l'entente, Bell offrira des capacités de centres de données et des services de connectivité depuis son installation du Réseau d'IA tissé de Bell, situé à Merritt, en C.-B. La deuxième phase de l'installation devrait entrer en service au début de 2027. BUZZ HPC fournira l'écosystème infonuagique d'IA grâce à la grappe de matériel fabriqué au Canada par Hypertec et aux capacités de calcul accéléré de NVIDIA. Cohere utilisera la plateforme pour exploiter ses modèles de base et soutenir les solutions d'IA sécurisées de calibre entreprise pour les clients des gouvernements et des entreprises. Les données et les charges de travail demeureront au Canada.

Construction de la première station souveraine au sol du service cellulaire par satellite au Canada

Le 15 juillet 2026, Bell a annoncé l'achèvement de la construction de sa première station souveraine au sol du service cellulaire par satellite, située au Québec. L'installation relie la constellation de satellites d'AST SpaceMobile et, une fois opérationnel, ce site intégrera le réseau cellulaire spatial à large bande d'AST SpaceMobile au réseau terrestre de Bell afin de soutenir le service cellulaire par satellite offert aux clients de Bell utilisant des téléphones intelligents standard dans des zones hors de portée des réseaux sans fil traditionnels.

Les essais ont commencé sur le site, dont ceux de messagerie texte, de connectivité des données à large bande, d'appels vocaux et d'appels vidéo sur les téléphones intelligents standard. La construction de nouvelles stations au sol est en cours en Ontario, en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador afin d'offrir le service cellulaire partout au pays. Les installations garantiront que le trafic généré par les clients transite par une infrastructure située en territoire canadien et que les données restent au Canada.

Lancement des solutions Internet toujours connecté

Le 26 mai 2026, Bell a lancé une gamme de solutions Internet toujours connecté afin de maintenir la connectivité dans le foyer lorsque le service Internet est interrompu ou qu'une panne d'électricité survient. La gamme comprend l'Internet sans fil de secours, qui transfère automatiquement le trafic Internet du foyer vers le réseau sans fil de Bell lors d'une interruption du service et l'Alimentation de secours, une solution d'alimentation sans coupure qui alimente les modems du foyer pendant les pannes d'électricité. L'Internet sans fil de secours est offert aux clients du service Internet pure fibre de Bell admissibles en Ontario et au Québec qui sont également abonnés aux services de Bell Mobilité, et la fonctionnalité Alimentation de secours est offerte aux clients du service Bell Internet en Ontario, au Québec, au Manitoba et au Canada atlantique.

L'Internet de Bell reconnu comme Internet le plus fiable au pays dans le rapport d'Opensignal

Opensignal, une société d'analytique mondiale indépendante spécialisée dans l'expérience client en matière de connectivité, a désigné le service Internet de Bell comme le service Internet le plus fiable au pays dans son rapport Fixed Broadband Experience ⁽¹⁾ de juin 2026. Dans le même rapport, le service Internet de Bell a également été reconnu comme le service offrant la qualité Internet la plus constante et la vitesse de téléversement la plus rapide au Canada.

(1) Prix Opensignal — Canada : Rapport sur l'expérience offerte par les services à large bande fixes, juin 2026, résultats tirés d'une analyse indépendante d'Opensignal des services à large bande fixes et fondés sur des mesures enregistrées du 1^{er} février au 1^{er} mai 2026.

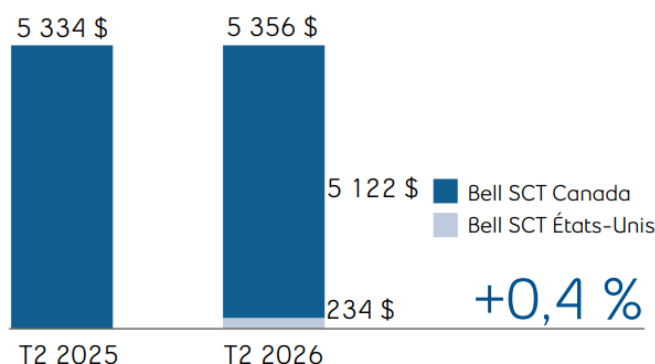
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T2 2026

Bell SCT

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

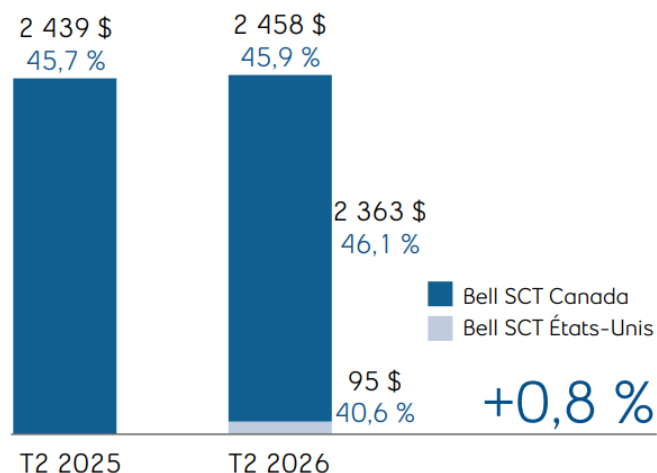


Bell SCT

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

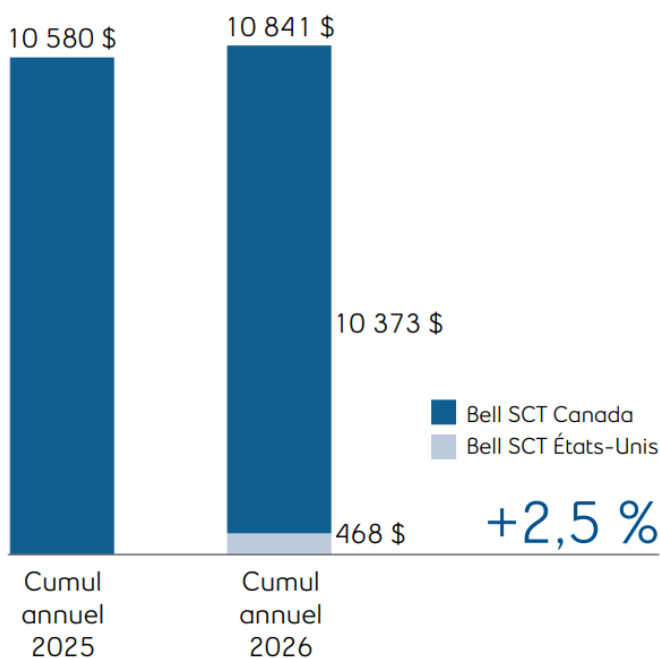
[Marge du BAIIA ajusté (%)]



Bell SCT

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

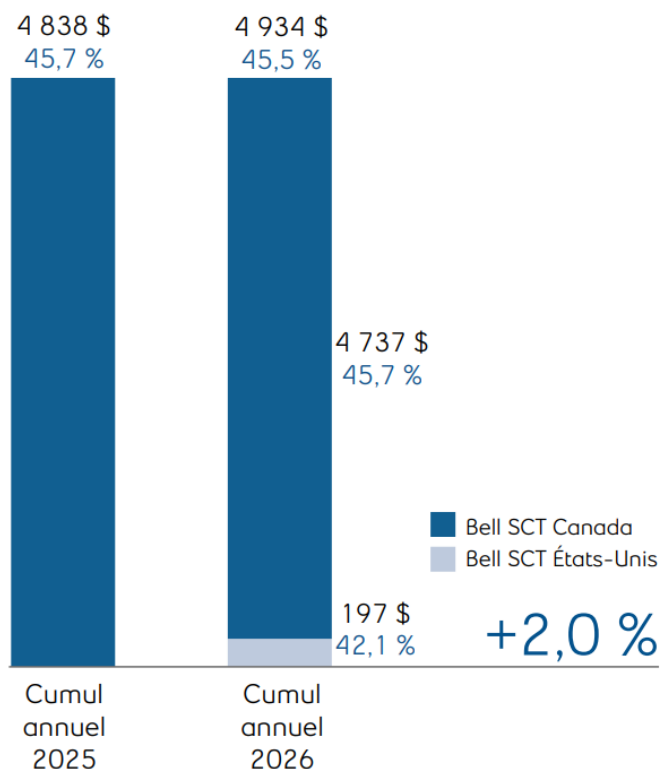


Bell SCT

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

[Marge du BAIIA ajusté (%)]



Croissance totale des abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽³⁾	Activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T2 2026	Activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au T2 2026	Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T2 2026 ^{(3) (4)}	Revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles ^{(3) (5)} par mois
0 % T2 2026 vs T2 2025	41 594 vs activations nettes de 44 547 au T2 2025	16 033 vs activations nettes de 49 932 au T2 2025	1,02 % Diminution de 0,04 pt vs 1,06 % au T2 2025	(2,3) % T2 2026 : 56,30 \$ T2 2025 : 57,61 \$
Hausse (diminution) des abonnés des services Internet haute vitesse ^{(1) (2) (3)}			Hausse des abonnés des services Internet résidentiels FTTH ^{(1) (2) (3)}	
T2 2026 vs T2 2025			T2 2026 vs T2 2025	
Bell SCT ⁽³⁾			Bell SCT ⁽³⁾	
+7,3 %			+14,7 %	
Bell SCT Canada ⁽³⁾			Bell SCT Canada ⁽³⁾	
(2,4) %			+2,7 %	
Bell SCT États-Unis ⁽³⁾			Bell SCT États-Unis ⁽³⁾	
n.s.			n.s.	
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse au T2 2026 ^{(1) (2)}			Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH au T2 2026 ^{(1) (2)}	
Bell SCT			Bell SCT	
17 733			54 883	
vs activations nettes de 4 612 au T2 2025			Augmentation de 14,5 % vs T2 2025	
Bell SCT Canada			Bell SCT Canada	
11 601			45 271	
vs activations nettes de 4 612 au T2 2025			Diminution de 5,5 % vs T2 2025	
Bell SCT États-Unis			Bell SCT États-Unis	
6 132			9 612	
néant au T2 2025			néant au T2 2025	
Hausse des abonnés des services vidéo ^{(1) (3)}			Diminution des abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ⁽³⁾	
T2 2026 vs T2 2025			T2 2026 vs T2 2025	
Bell SCT ⁽³⁾			Bell SCT ⁽³⁾	
+3,1 %			(5,4) %	
Bell SCT Canada ⁽³⁾			Bell SCT Canada	
+2,8 %			(9,4) %	
Bell SCT États-Unis ⁽³⁾			Bell SCT États-Unis ⁽³⁾	
n.s.			n.s.	
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services vidéo au T2 2026 ⁽¹⁾			Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail au T2 2026	
Bell SCT			Bell SCT	
8 494			(41 541)	
vs pertes nettes de (15 851) au T2 2025			Amélioration de 7,1 % vs T2 2025	
Bell SCT Canada			Bell SCT Canada	
8 741			(38 227)	
vs pertes nettes de (15 851) au T2 2025			Amélioration de 14,5 % vs T2 2025	
Bell SCT États-Unis			Bell SCT États-Unis	
(247)			(3 314)	
néant au T2 2025			néant au T2 2025	

n.s. : non significatif

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.
- (2) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.
- (3) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.
- (4) Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.
- (5) Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Produits des activités ordinaires

Bell SCT

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 744	1 783	(39)	(2,2) %	3 492	3 542	(50)	(1,4) %
Services de données filaires	2 225	2 025	200	9,9 %	4 433	4 039	394	9,8 %
Services voix filaires	622	624	(2)	(0,3) %	1 258	1 253	5	0,4 %
Autres services sur fil	73	77	(4)	(5,2) %	142	156	(14)	(9,0) %
Produits externes tirés des services	4 664	4 509	155	3,4 %	9 325	8 990	335	3,7 %
Produits intersectoriels tirés des services	7	7	—	—	13	14	(1)	(7,1) %
Produits d'exploitation tirés des services	4 671	4 516	155	3,4 %	9 338	9 004	334	3,7 %
Services sans fil	555	594	(39)	(6,6) %	1 140	1 218	(78)	(6,4) %
Services sur fil	130	224	(94)	(42,0) %	363	358	5	1,4 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	685	818	(133)	(16,3) %	1 503	1 576	(73)	(4,6) %
Total des produits externes	5 349	5 327	22	0,4 %	10 828	10 566	262	2,5 %
Total des produits d'exploitation	5 356	5 334	22	0,4 %	10 841	10 580	261	2,5 %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT** ont augmenté de 0,4 % au T2 2026 et de 2,5 % au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'apport de 234 millions \$ au cours du T2 2026 et de 468 millions \$ en cumul annuel du secteur Bell SCT États-Unis provenant de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025, facteur partiellement contrebalancé par un recul de 4,0 % au T2 2026 et de 2,0 % en cumul annuel dans le secteur Bell SCT Canada. La hausse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services, atténuée par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits.

Bell SCT Canada

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 744	1 783	(39)	(2,2) %	3 492	3 542	(50)	(1,4) %
Services de données filaires	2 028	2 025	3	0,1 %	4 041	4 039	2	—
Services voix filaires	588	624	(36)	(5,8) %	1 188	1 253	(65)	(5,2) %
Autres services sur fil	70	77	(7)	(9,1) %	136	156	(20)	(12,8) %
Produits externes tirés des services	4 430	4 509	(79)	(1,8) %	8 857	8 990	(133)	(1,5) %
Produits intersectoriels tirés des services	7	7	—	—	13	14	(1)	(7,1) %
Produits d'exploitation tirés des services	4 437	4 516	(79)	(1,7) %	8 870	9 004	(134)	(1,5) %
Services sans fil	555	594	(39)	(6,6) %	1 140	1 218	(78)	(6,4) %
Services sur fil	130	224	(94)	(42,0) %	363	358	5	1,4 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	685	818	(133)	(16,3) %	1 503	1 576	(73)	(4,6) %
Total des produits externes	5 115	5 327	(212)	(4,0) %	10 360	10 566	(206)	(1,9) %
Total des produits d'exploitation	5 122	5 334	(212)	(4,0) %	10 373	10 580	(207)	(2,0) %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 4,0 % au T2 2026 et de 2,0 % pour le premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de la diminution des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. La baisse des produits tirés des services découle de la diminution des produits tirés des services sans fil, des services voix filaires et des autres services sur fil, alors que les produits tirés des services de données sont demeurés essentiellement stables d'un exercice à l'autre.

Les **produits d'exploitation tirés des services du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 1,7 % au cours du T2 2026 et de 1,5 % au cours du premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

- Les **produits tirés des services sans fil** ont diminué de 2,2 % au T2 2026 et de 1,4 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est imputable à la baisse du RMU, y compris l'incidence défavorable d'un exercice à l'autre de la non-récurrence des produits liés au Sommet des dirigeants du G7 de 2025, facteur partiellement compensé par la croissance continue du nombre moyen d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés.
- Les **produits tirés des services de données filaires** sont demeurés essentiellement stables au cours du trimestre et du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison des facteurs suivants :
 - L'augmentation des produits tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA stimulée par la croissance d'Ateko, notre groupe d'intégration de systèmes et de services gérés, Bell Cyber, notre division de cybersécurité, et le Réseau d'IA tissé de Bell, notre plateforme d'IA souveraine de bout en bout qui combine une infrastructure évolutive et des services gérés, y compris l'incidence des acquisitions de petite envergure réalisées en 2025 et en 2026 et la hausse des produits tirés des services liés aux solutions d'affaires traditionnelles découlant de l'accroissement des volumes.

Ces facteurs ont été contrebalancés par :

- la diminution des produits tirés des services de télé, principalement en raison de l'érosion de notre clientèle d'abonnés des services de télé par satellite et des services de télé IP;
- la diminution des produits tirés des services de données sur protocole Internet (IP) à large bande et des services de données traditionnels;
- la baisse des produits tirés des services Internet en raison de l'incidence rétroactive défavorable au T2 2026 de la décision du CRTC visant l'établissement des tarifs de gros définitifs pour certains services d'accès Internet haute vitesse sur notre réseau.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont diminué de 5,8 % au T2 2026 et de 5,2 % en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison des facteurs suivants :
 - l'érosion continue des SAR filaires résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
 - l'avantage au T2 2025 découlant des élections fédérales canadiennes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels.

- Les **produits tirés des autres services sur fil** ont diminué de 9,1 % au T2 2026 et de 12,8 % au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison de la vente au T4 2025 de notre entreprise d'actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance.

Les **produits d'exploitation tirés des produits du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 16,3 % au T2 2026 et de 4,6 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil** ont diminué de 6,6 % au T2 2026 et de 6,4 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du recul des ventes d'appareils sans fil aux consommateurs, principalement du fait de la diminution des activations en vertu de contrats, ce qui découle d'une plus grande proportion des activations d'abonnés apportant leurs propres appareils et du nombre moins élevé de mises à niveau, facteurs partiellement contrebalancés par des rabais moins généreux et l'évolution de la composition en faveur des combinés de valeur plus élevée. Au cours du premier semestre de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil ont également subi l'incidence défavorable de la baisse d'un exercice à l'autre des ventes d'appareils dans le secteur public.
- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil** ont diminué de 42,0 % au T2 2026 par rapport au T2 2025, en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires au T2 2025 attribuable au lancement de notre première installation d'IA, située à Kamloops, en C.-B. À l'inverse, au cours du premier semestre de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 1,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, puisque les effets du lancement de notre deuxième installation d'IA, située à Merritt, en C.-B., au T1 2026, ont été atténués par le lancement de notre première installation au T2 2025.

Bell SCT États-Unis

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Services de données filaires	197	—	197	n.s.	392	—	392	n.s.
Services voix filaires	34	—	34	n.s.	70	—	70	n.s.
Autres services sur fil	3	—	3	n.s.	6	—	6	n.s.
Produits externes/produits d'exploitation tirés des services	234	—	234	n.s.	468	—	468	n.s.
Total des produits externes/ produits d'exploitation	234	—	234	n.s.	468	—	468	n.s.

n.s. : non significatif

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrés à 234 millions \$ au T2 2026 et à 468 millions \$ pour le premier semestre de 2026, par rapport à néant aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025. Les produits d'exploitation comprenaient les produits tirés des services, principalement des produits tirés des services de données filaires et des produits tirés des services voix filaires.

- Les **produits tirés des services de données filaires** ont totalisé 197 millions \$ au T2 2026 et 392 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice, par rapport à néant aux périodes correspondantes de l'exercice précédent et se composaient essentiellement des éléments suivants :
 - des produits tirés des services Internet liés aux services Internet à large bande destinés à la clientèle résidentielle, d'affaires et de gros offerts principalement sur le réseau FTTP de Ziplly Fiber, qui a tiré avantage de l'expansion continue de la zone de couverture de leur réseau FTTP;
 - des produits tirés des services IP à large bande liés à la vente de services Ethernet commerciaux, d'accès Internet ou non commuté dédiés, ainsi que d'autres solutions de réseau pour le transport de données;
 - des produits tirés des services de télé peu élevés découlant de la vente des services de télé IP.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont totalisé 34 millions \$ au T2 2026 et 70 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice, par rapport à néant aux périodes correspondantes de 2025. Ces produits comprenaient des services sur fil locaux et interurbains traditionnels, des services voix sur IP et plusieurs services de messagerie unifiés. Les produits tirés des services voix ont subi l'incidence défavorable des pertes continues entraînées par la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation de Bell SCT	(2 898)	(2 895)	(3)	(0,1) %	(5 907)	(5 742)	(165)	(2,9) %
<i>Bell SCT Canada</i>	(2 759)	(2 895)	136	4,7 %	(5 636)	(5 742)	106	1,8 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(139)	—	(139)	n.s.	(271)	—	(271)	n.s.
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 458	2 439	19	0,8 %	4 934	4 838	96	2,0 %
Marge	45,9 %	45,7 %		0,2 pt	45,5 %	45,7 %		(0,2) pt
<i>Bell SCT Canada</i>	2 363	2 439	(76)	(3,1) %	4 737	4 838	(101)	(2,1) %
Marge	46,1 %	45,7 %		0,4 pt	45,7 %	45,7 %		—
<i>Bell SCT États-Unis</i>	95	—	95	n.s.	197	—	197	n.s.
Marge	40,6 %	—		40,6 pts	42,1 %	—		42,1 pts

n.s. : non significatif

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT** ont légèrement augmenté de 0,1 % au T2 2026 et de 2,9 % au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts de 139 millions \$ et de 271 millions \$, respectivement, du secteur Bell SCT États-Unis, ce qui reflète les charges d'exploitation de Ziplly Fiber à la suite de l'acquisition le 1^{er} août 2025, facteur atténué par les réductions de coûts de Bell SCT Canada de 4,7 % au T2 2026 et de 1,8 % en cumul annuel.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 4,7 % au T2 2026 et de 1,8 % pour le premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts au T2 2025 liée aux produits tirés de l'inauguration de notre première installation d'IA, située à Kamloops, en C.-B. et du Sommet des dirigeants du G7;
- la baisse du coût des produits vendus dans le sans-fil découlant de la diminution des produits vendus;
- les initiatives de réduction des coûts liées aux réductions de personnel, les économies dans nos centres de service à la clientèle et les gains d'efficacité réalisés grâce à la technologie et à l'automatisation.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts liée à la croissance des produits des activités ordinaires tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA et aux solutions d'affaires traditionnelles;
- la hausse des frais de commissions.

De plus, au cours du premier semestre de l'exercice, les coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre ont subi l'incidence défavorable des charges liées à l'inauguration au T1 2026 de notre deuxième installation d'IA, située à Merritt, en C.-B., et de la hausse des frais liés à la publicité et aux commandites qui se rapportent principalement aux Jeux olympiques d'hiver 2026.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrés à 139 millions \$ au T2 2026 et à 271 millions \$ au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport à néant aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète les coûts d'exploitation de Ziplly Fiber en raison de l'acquisition du 1^{er} août 2025. Les coûts se composaient surtout des charges de la main-d'œuvre, des coûts liés au réseau, des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications, des coûts liés à la réglementation et de divers coûts administratifs et liés à la commercialisation. Les charges reflétaient les gains d'efficacité courants découlant principalement de la simplification des systèmes et des processus.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT** a augmenté de 0,8 % au T2 2026 et de 2,0 % au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de l'apport de 95 millions \$ et de 197 millions \$, respectivement, du secteur Bell SCT États-Unis provenant de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025, facteur partiellement contrebalancé par un recul de 3,1 % et de 2,1 %, respectivement, dans le secteur Bell SCT Canada. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté s'explique par l'augmentation des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté du secteur Bell SCT, qui s'est chiffrée à 45,9 % au T2 2026, a augmenté de 0,2 point par rapport au T2 2025, en raison de l'effet accru des produits tirés des services, conjugué à une proportion moins élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires. À l'inverse, au cours du premier semestre de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté du secteur Bell SCT, qui s'est établie à 45,5 %, a diminué de 0,2 point par rapport à la période correspondante de 2025, ce qui s'explique par la hausse des coûts d'exploitation principalement imputable à l'acquisition de Ziplly Fiber, facteur partiellement compensé par l'effet accru des produits des activités ordinaires.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT Canada** a diminué de 3,1 % au T2 2026 et de 2,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la baisse des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, qui s'est élevée à 46,1 % au T2 2026, a augmenté de 0,4 point par rapport au T2 2025, en raison des économies à l'égard des charges d'exploitation attribuables aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité réalisés, de notre approche rigoureuse en matière de nouveaux abonnés des services sans fil et d'une proportion moins élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'effet moindre des produits d'exploitation tirés des services. Au cours du premier semestre de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté, qui s'est établie à 45,7 %, est demeurée inchangée par rapport à la période correspondante de 2025.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT États-Unis** s'est élevé à 95 millions \$ au T2 2026 et à 197 millions \$ pour le premier semestre de 2026, par rapport à néant aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 40,6 % pour le T2 2026 et de 42,1 % en cumul annuel.

BAII ajusté

Bell SCT

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
BAIIA ajusté	2 458	2 439	19	0,8 %	4 934	4 838	96	2,0 %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(49)	(37)	(12)	(32,4) %	(38)	(273)	235	86,1 %
Amortissements	(1 316)	(1 224)	(92)	(7,5) %	(2 614)	(2 438)	(176)	(7,2) %
Perte de valeur d'actifs	(6)	(8)	2	25,0 %	(11)	(17)	6	35,3 %
BAII ajusté	1 087	1 170	(83)	(7,1) %	2 271	2 110	161	7,6 %

Au deuxième trimestre de 2026, le **BAII ajusté** ⁽¹⁾ du **secteur Bell SCT** a diminué de 83 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements principalement attribuable à l'acquisition de Ziplly Fiber. En cumul annuel en 2026, le BAII ajusté du secteur Bell SCT a augmenté de 161 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, du fait de la diminution des indemnités de départ et de la hausse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation de la dotation aux amortissements découlant surtout de l'acquisition de Ziplly Fiber.

(1) Le BAII ajusté du secteur Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Bell SCT Canada

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
BAlIA ajusté	2 363	2 439	(76)	(3,1) %	4 737	4 838	(101)	(2,1) %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(43)	(37)	(6)	(16,2) %	(27)	(273)	246	90,1 %
Amortissements	(1 215)	(1 224)	9	0,7 %	(2 416)	(2 438)	22	0,9 %
Perte de valeur d'actifs	(6)	(8)	2	25,0 %	(11)	(17)	6	35,3 %
BAlI ajusté	1 099	1 170	(71)	(6,1) %	2 283	2 110	173	8,2 %

Au deuxième trimestre de 2026, le **BAlI ajusté du secteur Bell SCT Canada** a diminué de 71 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du BAlIA ajusté. En cumul annuel en 2026, le BAlI ajusté du secteur Bell SCT Canada a augmenté de 173 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, du fait de la diminution des indemnités de départ et de la baisse de la dotation aux amortissements découlant de la diminution du volume d'immobilisations net.

Bell SCT États-Unis

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
BAlIA ajusté	95	—	95	n.s.	197	—	197	n.s.
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(6)	—	(6)	n.s.	(11)	—	(11)	n.s.
Amortissements	(101)	—	(101)	n.s.	(198)	—	(198)	n.s.
Perte de valeur d'actifs	—	—	—	n.s.	—	—	—	n.s.
BAlI ajusté	(12)	—	(12)	n.s.	(12)	—	(12)	n.s.

n.s. : non significatif

Au deuxième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, le **BAlI ajusté du secteur Bell SCT États-Unis** s'est établi à (12) millions \$, par rapport à néant à l'exercice précédent en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025.

Données opérationnelles de Bell SCT

Services sans fil

	T2 2026	T2 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Téléphones mobiles								
RMU combiné (\$/mois) ⁽¹⁾	56,30	57,61	(1,31)	(2,3) %	56,45	57,35	(0,90)	(1,6) %
Activations brutes d'abonnés	473 639	510 597	(36 958)	(7,2) %	994 132	979 182	14 950	1,5 %
Services postpayés	309 481	331 438	(21 957)	(6,6) %	695 692	651 688	44 004	6,8 %
Services prépayés	164 158	179 159	(15 001)	(8,4) %	298 440	327 494	(29 054)	(8,9) %
Activations nettes d'abonnés	57 627	94 479	(36 852)	(39,0) %	62 681	93 883	(31 202)	(33,2) %
Services postpayés	41 594	44 547	(2 953)	(6,6) %	58 541	34 949	23 592	67,5 %
Services prépayés	16 033	49 932	(33 899)	(67,9) %	4 140	58 934	(54 794)	(93,0) %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois) ⁽¹⁾	1,36 %	1,36 %		—	1,52 %	1,45 %		(0,07) pt
Services postpayés ⁽¹⁾	1,02 %	1,06 %		0,04 pt	1,18 %	1,13 %		(0,05) pt
Services prépayés ⁽¹⁾	5,63 %	5,06 %		(0,57) pt	5,80 %	5,41 %		(0,39) pt
Abonnés ⁽¹⁾	10 380 265	10 382 457	(2 192)	—	10 380 265	10 382 457	(2 192)	—
Services postpayés ⁽¹⁾	9 609 020	9 565 385	43 635	0,5 %	9 609 020	9 565 385	43 635	0,5 %
Services prépayés ⁽¹⁾	771 245	817 072	(45 827)	(5,6) %	771 245	817 072	(45 827)	(5,6) %
Appareils mobiles connectés								
Activations nettes d'abonnés	45 589	97 502	(51 913)	(53,2) %	126 915	133 486	(6 571)	(4,9) %
Abonnés ⁽¹⁾	3 393 596	3 176 916	216 680	6,8 %	3 393 596	3 176 916	216 680	6,8 %

(1) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est chiffré à 56,30 \$ au T2 2026 et à 56,45 \$ en cumul annuel, reculant de 2,3 % et de 1,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la non-récurrence des produits liés au Sommet des dirigeants du G7 au T2 2025;
- la diminution des produits tirés des frais de connexion liée à la mise en œuvre d'une décision rendue récemment par le CRTC qui interdit certains frais facturés aux clients.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence favorable de l'ajustement de notre clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles;
- l'effet des augmentations des tarifs.

Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles en cumul annuel a également subi l'incidence des pressions concurrentielles exercées sur les prix des forfaits de base au T1 2026.

Les **activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 7,2 % au T2 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés et prépayés. Au cours du premier semestre de l'exercice, les activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles se sont accrues de 1,5 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés, partiellement contrebalancée par la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services prépayés.

- Les **activations brutes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 6,6 % au T2 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Malgré la croissance continue de notre marque de premier ordre de Bell, la diminution est imputable au niveau d'activité réduit sur le marché en raison de l'intensité moindre des offres promotionnelles, ce qui reflète la baisse des activations brutes en vertu de contrats, et de l'incidence défavorable de la croissance limitée de la population au Canada. À l'inverse, au cours du premier semestre de l'exercice, les activations brutes d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 6,8 % d'un exercice à l'autre, surtout en raison de l'activité accrue sur le marché au T1 2026 attribuable à l'intensité accrue des offres promotionnelles.
- Les **activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 8,4 % au cours du trimestre et de 8,9 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance limitée de la population au Canada et d'une réduction du nombre d'étudiants internationaux. Le résultat en cumul annuel a également subi l'incidence de l'évolution des demandes des consommateurs vers les services postpayés, ce qui s'explique par les offres promotionnelles plus alléchantes visant les forfaits postpayés au T1 2026.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 39,0 % au T2 2026 par rapport à la période correspondante de 2025, ce qui reflète la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés et postpayés. Au cours du premier semestre de l'exercice, les activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles ont diminué de 33,2 %, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés, partiellement contrebalancée par l'augmentation du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 6,6 % au cours du trimestre par rapport au T2 2025, en raison de la baisse des activations brutes, partiellement compensée par la hausse de la migration depuis les services prépayés et la baisse du nombre de désactivations. Au cours du premier semestre de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 67,5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés et de la hausse de la migration depuis les services prépayés, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du nombre des désactivations d'abonnés.
- Les **activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 67,9 % au T2 2026 et de 93,0 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la baisse des activations brutes, de la hausse de la migration vers les services postpayés et de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés.

Le **taux de désabonnement combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** de 1,36 % au T2 2026 est resté stable par rapport au T2 2025, alors que pour le premier semestre de l'exercice, le taux de désabonnement combiné de 1,52 % a augmenté de 0,07 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le **taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** de 1,02 % au T2 2026 a diminué de 0,04 point par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse du nombre de désactivations découlant du niveau de concurrence moins élevé sur le marché. En cumul annuel, le taux de désabonnement des services postpayés de 1,18 % a augmenté de 0,05 point, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse du nombre de désactivation d'abonnés découlant de l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché au T1 2026, atténuée par la diminution du niveau de concurrence sur le marché au T2 2026.
- Le **taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** de 5,63 % au T2 2026 et de 5,80 % en cumul annuel a augmenté de 0,57 point et de 0,39 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés.

Les **abonnés utilisant des téléphones mobiles** au 30 juin 2026 totalisaient 10 380 265, ce qui est essentiellement stable par rapport à 10 382 457 abonnés enregistrés à la fin du T2 2025. De ce nombre, on compte 9 609 020 abonnés des services postpayés, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 9 565 385 abonnés à la fin du T2 2025, et 771 245 abonnés des services prépayés, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 817 072 abonnés à la fin du T2 2025.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** ont diminué de 53,2 % au T2 2026 et de 4,9 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse des désactivations d'Internet des objets (IdO) des entreprises découlant principalement d'une entreprise cliente, partiellement contrebalancée par la baisse des pertes nettes liées aux appareils de données. La baisse en cumul annuel a également été atténuée par la hausse des activations nettes d'abonnés du service pour voiture connectée et d'IdO des consommateurs.

Les **abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** au 30 juin 2026 totalisaient 3 393 596, en hausse de 6,8 % par rapport à 3 176 916 abonnés enregistrés à la fin du T2 2025.

Services Internet

	T2 2026	T2 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ^{(1) (2)}	17 733	4 612	13 121	n.s.	35 515	8 356	27 159	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	11 601	4 612	6 989	n.s.	25 520	8 356	17 164	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	6 132	—	6 132	n.s.	9 995	—	9 995	n.s.
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ^{(1) (2) (3)}	4 911 422	4 577 706	333 716	7,3 %	4 911 422	4 577 706	333 716	7,3 %
<i>Bell SCT Canada ⁽³⁾</i>	4 465 897	4 577 706	(111 809)	(2,4) %	4 465 897	4 577 706	(111 809)	(2,4) %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽³⁾</i>	445 525	—	445 525	n.s.	445 525	—	445 525	n.s.
Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT ^{(1) (2)}	54 883	47 920	6 963	14,5 %	104 408	95 912	8 496	8,9 %
<i>Bell SCT Canada</i>	45 271	47 920	(2 649)	(5,5) %	88 021	95 912	(7 891)	(8,2) %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	9 612	—	9 612	n.s.	16 387	—	16 387	n.s.
Abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT ^{(1) (2) (3)}	3 626 608	3 163 062	463 546	14,7 %	3 626 608	3 163 062	463 546	14,7 %
<i>Bell SCT Canada ⁽³⁾</i>	3 248 353	3 163 062	85 291	2,7 %	3 248 353	3 163 062	85 291	2,7 %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽³⁾</i>	378 255	—	378 255	n.s.	378 255	—	378 255	n.s.

n.s. : non significatif

- (1) Nous avons mis à jour les définitions de ces mesures le 1^{er} janvier 2026. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.
- (2) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.
- (3) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT** ont augmenté de 13 121 au T2 2026 et de 27 159 en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, grâce à la croissance de 6 989 et de 17 164, respectivement, dans le secteur Bell SCT Canada et à l'apport de 6 132 et de 9 995, respectivement, du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025. Ces résultats tiennent compte de la croissance d'un exercice à l'autre de 14,5 % au T2 2026 et de 8,9 % en cumul annuel des activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'apport de 9 612 et de 16 387, respectivement, du secteur Bell SCT États-Unis, facteur atténué par la baisse de 2 649 et de 7 891, respectivement, dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 6 989 pour se chiffrer à 11 601 au T2 2026 et de 17 164 pour s'établir à 25 520 au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, y compris les activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH de 45 271 au T2 2026 et de 88 021 en cumul annuel, en baisse de 5,5 % et de 8,2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025. La croissance d'un exercice à l'autre découle de la baisse des pertes nettes des services qui ne sont pas offerts sur le réseau FTTH, facteur partiellement contrebalancé par la diminution des activations nettes des services FTTH en raison du ralentissement de la croissance du marché attribuable à l'augmentation limitée de la population au Canada, du rythme moins soutenu de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre et de la baisse des pressions concurrentielles, facteurs atténués par nos efforts pour fidéliser la clientèle et le nombre moins élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 6 132 au T2 2026 et à 9 995 au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport à néant pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Zply Fiber. Ces résultats comprennent les activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH de 9 612 au T2 2026 et de 16 387 au cours du premier semestre de l'exercice, qui ont été favorisées par l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre et du taux de pénétration solide de la fibre optique, facteurs atténués par les pressions provenant des concurrents offrant des services de câblodistribution.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT** totalisaient 4 911 422 au 30 juin 2026, en hausse de 7,3 %, par rapport à 4 577 706 abonnés à la fin du T2 2025, grâce à l'apport du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply, facteur atténué par le recul dans le secteur Bell SCT Canada. Ces résultats comprennent 3 626 608 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 14,7 % par rapport à 3 163 062 abonnés enregistrés à la fin du T2 2025.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 4 465 897 au 30 juin 2026, en baisse de 2,4 % par rapport à 4 577 706 abonnés à la fin du T2 2025. Ces résultats comprennent 3 248 353 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 2,7 % par rapport à 3 163 062 abonnés enregistrés à la fin du T2 2025.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 445 525 au 30 juin 2026, y compris 378 255 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, par rapport à néant à la fin du T2 2025, en raison de l'acquisition de Zply Fiber.

Services vidéo

	T2 2026	T2 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾	8 494	(15 851)	24 345	n.s.	18 382	(31 822)	50 204	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	8 741	(15 851)	24 592	n.s.	18 844	(31 822)	50 666	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(247)	—	(247)	n.s.	(462)	—	(462)	n.s.
Abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾	2 164 083	2 099 290	64 793	3,1 %	2 164 083	2 099 290	64 793	3,1 %
<i>Bell SCT Canada ⁽²⁾</i>	2 158 706	2 099 290	59 416	2,8 %	2 158 706	2 099 290	59 416	2,8 %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽²⁾</i>	5 377	—	5 377	n.s.	5 377	—	5 377	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

(2) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **activations nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT** se sont élevées à 8 494 au T2 2026 et à 18 382 au cours du premier semestre de l'exercice, soit une hausse de 24 345 et de 50 204 abonnés nets, respectivement, comparativement à des pertes nettes d'abonnés de 15 851 au T2 2025 et de 31 822 au cours du premier semestre de 2025, ce qui s'explique par la hausse de 24 592 et de 50 666, respectivement, des abonnés nets dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par des pertes nettes d'abonnés de 247 et de 462, respectivement, dans le secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025.

Les **activations nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT Canada** se sont élevées à 8 741 au T2 2026 et à 18 844 au cours du premier semestre de l'exercice, soit une hausse de 24 592 et de 50 666 abonnés nets, respectivement, comparativement à des pertes nettes d'abonnés de 15 851 au T2 2025 et de 31 822 au cours du premier semestre de 2025, ce qui s'explique par nos nouveaux forfaits de diffusion en continu lancés au cours du deuxième semestre de 2025. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des pertes nettes des services de télé IP, atténuée par la hausse du taux de souscription des services de télé IP sur les activations Internet en lien avec la Coupe du monde de la FIFA 2026.

Les **pertes nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 247 au T2 2026 et à 462 au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport à néant au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Zply Fiber, ce qui reflète la hausse des désactivations, alors que les services de télé IP traditionnels sont mis à l'épreuve par l'adoption par les abonnés des services par contournement.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT** totalisaient 2 164 083 au 30 juin 2026, en hausse de 3,1 %, par rapport à 2 099 290 abonnés à la fin du T2 2025, grâce à l'augmentation dans le secteur Bell SCT Canada et à l'apport du secteur Bell SCT États-Unis attribuable à l'acquisition de Zply Fiber.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 2 158 706 au 30 juin 2026, en hausse de 2,8 %, par rapport à 2 099 290 abonnés à la fin du T2 2025.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 5 377 au 30 juin 2026 par rapport à néant à la fin du T2 2025, en raison de l'acquisition de Zply Fiber.

Services voix filaires

	T2 2026	T2 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	(41 541)	(44 700)	3 159	7,1 %	(87 290)	(92 130)	4 840	5,3 %
<i>Bell SCT Canada</i>	(38 227)	(44 700)	6 473	14,5 %	(80 355)	(92 130)	11 775	12,8 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(3 314)	—	(3 314)	n.s.	(6 935)	—	(6 935)	n.s.
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT ⁽¹⁾	1 634 888	1 727 911	(93 023)	(5,4) %	1 634 888	1 727 911	(93 023)	(5,4) %
<i>Bell SCT Canada</i>	1 565 952	1 727 911	(161 959)	(9,4) %	1 565 952	1 727 911	(161 959)	(9,4) %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽¹⁾</i>	68 936	—	68 936	n.s.	68 936	—	68 936	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT** ont diminué de 7,1 % au T2 2026 et de 5,3 % au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la baisse des pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada de 14,5 % et de 12,8 %, respectivement, facteur partiellement contrebalancé par des pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis de 3 314 et de 6 935, respectivement, par rapport à néant au cours de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 14,5 % au cours du trimestre et de 12,8 % au cours du premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés, ce qui reflète un nombre moins élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des activations brutes découlant de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet et de l'utilisation moindre liée à la baisse des activations des services Internet.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrées à 3 314 au T2 2026 et à 6 935 au cours du premier semestre de l'exercice, par rapport à néant aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Zply Fiber. Les pertes nettes ont subi l'incidence de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

Le **nombre d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT**, qui s'est élevé à 1 634 888 au 30 juin 2026, a diminué de 5,4 %, par rapport à 1 727 911 abonnés à la fin du T2 2025, en raison d'un recul dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par l'inclusion des abonnés des SAR filaires du secteur Bell SCT États-Unis attribuable à l'acquisition de Zply Fiber.

Le **nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada**, qui s'est chiffré à 1 565 952 au 30 juin 2026, a reculé de 9,4 % par rapport à 1 727 911 à la fin du T2 2025.

Le **nombre d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT États-Unis** s'élevait à 68 936 au 30 juin 2026 par rapport à néant à la fin du T2 2025, en raison de l'acquisition de Zply Fiber.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell Média présentée à la section 3.2, *Bell Média*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses applicables à Bell SCT Canada

- la stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO;
- la poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet résidentiels par fibre;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.

Hypothèses applicables à Bell SCT États-Unis

- la poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;
- la hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

3.2 Bell Média

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur les avantages attendus du partenariat entre Walmart+ et Crave et l'expansion prévue de l'inventaire de la télévision connectée de Bell Média dans le cadre de son entente stratégique avec Telus. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Principaux faits récents touchant nos activités

Prolongation de l'entente des droits de télédiffusion et de diffusion en continu à long terme avec la LCF

Le 28 mai 2026, Bell Média et la Ligue canadienne de football (LCF) ont annoncé une prolongation de six ans des droits de diffusion à compter de la saison 2027, dans le cadre de laquelle Bell Média demeurera le principal partenaire de télédiffusion et de diffusion en continu de la LCF dans l'ensemble de ses plateformes RDS, TSN, CTV et Crave. TSN restera le principal partenaire de télédiffusion anglophone, présentant les 60 matchs de la saison régulière et six des huit matchs des séries éliminatoires, y compris les rendez-vous phares du jeudi et du vendredi soir. RDS demeurera le partenaire de télédiffusion et de diffusion en continu francophone exclusif, diffusant tous les matchs des Alouettes de Montréal, soit les 25 rencontres de la saison régulière et tous matchs des séries éliminatoires. De plus, Bell Média conserve les droits de télédiffusion et diffusion en continu canadiens de la Coupe Grey, qui sera présentée sur les chaînes RDS, TSN, CTV et Crave.

Conclusion d'une entente des droits de télédiffusion et de diffusion en continu avec la WNBA

Le 5 mai 2026, Bell Média et la Women's National Basketball Association (la « WNBA ») ont annoncé la conclusion d'une entente pluriannuelle visant la télédiffusion et la diffusion en continu des matchs de la WNBA au Canada à compter de la saison 2026. En vertu de l'entente, Bell Média devient le partenaire de média officiel du Toronto Tempo, et TSN assure la couverture en direct des matchs du Toronto Tempo, en plus des matchs importants de la saison régulière de l'ensemble de la ligue et la grande majorité des matchs de repêchage de la WNBA, des matchs des étoiles de la WNBA, des matchs des séries éliminatoires de la WNBA et des matchs de la finale de la WNBA. Un certain nombre de matchs du Toronto Tempo sont également diffusés en simultané sur CTV et diffusés en continu sur Crave.

Couverture exclusive de la Coupe du monde de la FIFA 2026

Bell Média a été le télédiffuseur et le diffuseur en continu canadien exclusif de la Coupe du monde de la FIFA 2026, qui a eu lieu au Canada pour la première fois et qui s'est terminé le 19 juillet 2026. La couverture par Bell Média du tournoi de 104 matchs sur TSN, RDS, CTV, Noovo et Crave a rejoint environ 30,5 millions de téléspectateurs canadiens et la finale de la Coupe du monde de la FIFA 2026 a été le match de la Coupe du monde de la FIFA le plus regardé de tous les temps au Canada, ayant rejoint un auditoire moyen de 6,4 millions de téléspectateurs, selon les données préliminaires de Numeris.

Lancement d'un abonnement à Crave offert dans le programme d'adhésion de Walmart+

Le 4 juin 2026, Walmart Canada a lancé Walmart+ au Canada, un nouveau programme d'adhésion incluant un abonnement à Crave Standard avec publicités, qui offre la diffusion en continu dans les avantages offerts aux membres sans frais supplémentaires. Le lancement élargit la distribution de Crave dans le segment canadien des programmes d'adhésion des détaillants.

Entente conclue avec Telus en vue d'élargir la publicité à la télévision connectée en direct

Le 21 mai 2026, Bell Média a annoncé une entente stratégique conclue avec Telus en vue d'élargir son inventaire publicitaire à la télévision connectée en direct sur les chaînes TSN, CTV et les principales chaînes spécialisées de langue anglaise sur la plateforme Telus TV+. L'entente, la première entre un télédiffuseur canadien et un distributeur de télédiffusion visant à lancer sur le marché une solution de remplacement des publicités dans les chaînes linéaires en direct, élargit l'inventaire de la télévision connectée en direct de Bell Média en Alberta et en C.-B., ce qui complémente la zone de couverture bien établie de Bell Média en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique.

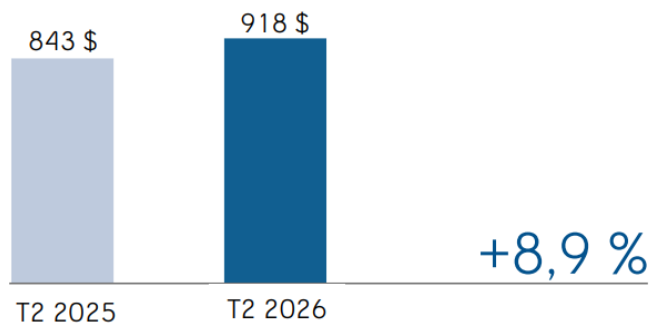
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T2 2026

Bell Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

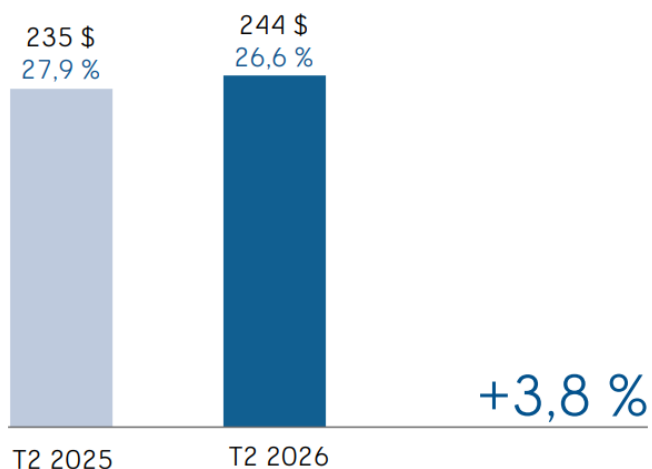


Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

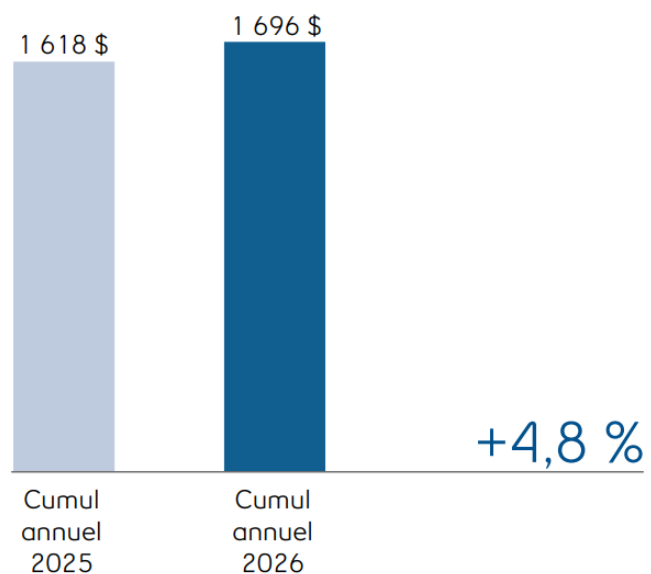
(% de la marge du BAIIA ajusté)



Bell Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

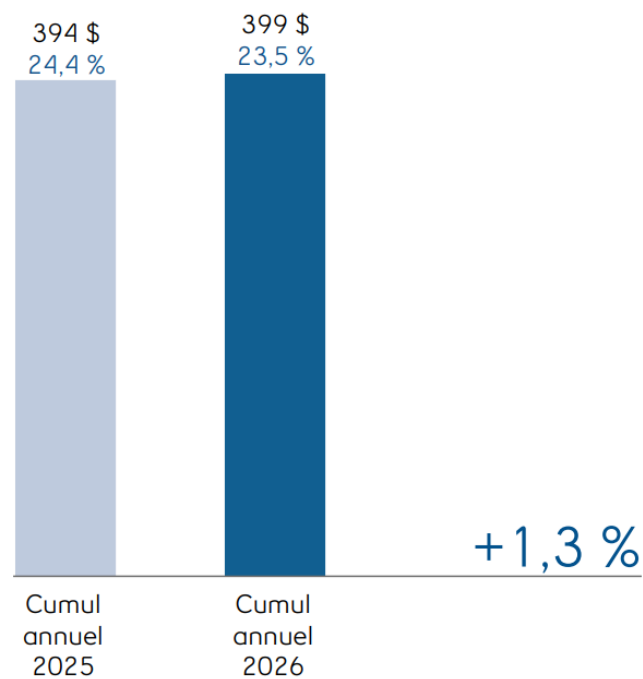


Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Résultats de Bell Média

Produits des activités ordinaires

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits externes	827	758	69	9,1 %	1 516	1 449	67	4,6 %
Produits intersectoriels	91	85	6	7,1 %	180	169	11	6,5 %
Produits d'exploitation tirés de Bell Média	918	843	75	8,9 %	1 696	1 618	78	4,8 %

Les **produits d'exploitation tirés de Bell Média** ont augmenté de 8,9 % au T2 2026 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits tirés de la publicité, des frais d'abonnement et des autres produits. Au cours du premier semestre de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 4,8 % par rapport à 2025, ce qui s'explique par la hausse des produits tirés des frais d'abonnement et des autres produits, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des produits tirés de la publicité. Les produits d'exploitation tiennent compte d'une croissance d'un exercice à l'autre des produits liés aux services numériques⁽¹⁾ de 5,8 % au T2 2026 et de 6,8 % en cumul annuel.

- Les **produits tirés de la publicité** ont augmenté de 5,3 % au T2 2026, par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la solide performance multiplateforme des chaînes sportives découlant du succès de la diffusion de la Coupe du monde de la FIFA 2026, qui a également contribué à la croissance des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numériques, y compris l'adoption accrue de la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, ce qui souligne la réorientation continue de Bell Média vers les plateformes publicitaires numériques. La croissance des produits tirés de la publicité au T2 2026 a été atténuée par le ralentissement continu de la demande de services de publicité traditionnelle, la baisse des produits tirés de la publicité à la radio à la suite de la cession de 45 stations de radio en 2025 et la non-récurrence des produits tirés de la publicité liés aux élections fédérales canadiennes de 2025. À l'inverse, au cours du premier semestre de l'exercice, les produits tirés de la publicité ont reculé de 3,9 %, alors que la baisse de la demande de services de publicité traditionnelle, la cession de stations de radio, l'incidence défavorable d'un exercice à l'autre de la tenue des élections fédérales canadiennes en 2025 et la réorientation des montants attribués à la publicité vers le principal télédiffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2026 ont plus que contrebalancé les facteurs favorables mentionnés précédemment.
- Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 6,7 % au T2 2026 et de 9,2 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la forte croissance des produits tirés de Crave et des services de diffusion en continu de sports, principalement attribuable à la hausse du nombre d'abonnés des services de diffusion en continu directement aux consommateurs, y compris l'incidence favorable du contenu original canadien et de la Coupe du monde de la FIFA 2026, facteurs partiellement contrebalancés par l'érosion continue du nombre d'abonnés des EDR. Au cours du premier semestre de l'exercice, la croissance des produits tirés des frais d'abonnement a également été favorisée par l'incidence d'un ajustement rétroactif relatif à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.
- Les **autres produits** ont augmenté au T2 2026 et au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse, d'un exercice à l'autre, des produits liés au Grand Prix du Canada de F1 2026 et de l'augmentation des ventes de programmes, surtout en raison de l'acquisition de Sphere Abacus en mai 2025 et de la distribution du contenu original canadien.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(674)	(608)	(66)	(10,9) %	(1 297)	(1 224)	(73)	(6,0) %
BAIIA ajusté	244	235	9	3,8 %	399	394	5	1,3 %
Marge du BAIIA ajusté	26,6 %	27,9 %		(1,3) pt	23,5 %	24,4 %		(0,9) pt

Les **coûts d'exploitation de Bell Média** ont augmenté de 10,9 % au T2 2026 et de 6,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts liés à la Coupe du monde de la FIFA 2026 et au Grand Prix de F1 du Canada 2026;
- la hausse des coûts liés au contenu, y compris l'augmentation des droits des ententes contractuelles afin de soutenir la croissance de Crave et la hausse des coûts liés aux droits de diffusion de la programmation sportive;
- les charges d'exploitation liées à Sphere Abacus en raison de l'acquisition en mai 2025.

(1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et les plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell et les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande (VSD).

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les économies découlant des initiatives de réduction des coûts, principalement les réductions de personnel;
- la baisse des charges découlant des cessions de stations de radio en 2025.

Au cours du premier semestre de l'exercice, les coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre ont également été favorisés par l'annulation de la taxe fédérale canadienne sur les services numériques.

Le **BAlIA ajusté de Bell Média** a augmenté de 3,8 % au T2 2026 et de 1,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation.

BAlI ajusté

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
BAlIA ajusté	244	235	9	3,8 %	399	394	5	1,3 %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(1)	(4)	3	75,0 %	(6)	(15)	9	60,0 %
Amortissements	(60)	(63)	3	4,8 %	(118)	(121)	3	2,5 %
Perte de valeur d'actifs	—	—	—	n.s.	—	—	—	n.s.
BAlI ajusté	183	168	15	8,9 %	275	258	17	6,6 %

n.s. : non significatif

Au deuxième trimestre de 2026, le **BAlI ajusté de Bell Média** a augmenté de 15 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du BAlIA ajusté. En cumul annuel en 2026, le BAlI ajusté de Bell Média s'est accru de 17 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell SCT présentée à la section 3.1, *Bell SCT*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu et à l'amélioration de l'expérience client;
- l'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette

	30 juin 2026	31 décembre 2025	Variation (\$)	% de variation
Dette à long terme	37 522	34 904	2 618	7,5 %
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur ⁽¹⁾	(2 946)	(2 149)	(797)	(37,1) %
Dette à court terme	4 254	6 155	(1 901)	(30,9) %
50 % des actions privilégiées ⁽²⁾	1 608	1 644	(36)	(2,2) %
Trésorerie	(477)	(314)	(163)	(51,9) %
Équivalents de trésorerie	(2)	(6)	4	66,7 %
Dette nette ⁽³⁾	39 959	40 234	(275)	(0,7) %

(1) Une proportion de 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur est exclue, car elle bénéficie d'un traitement en fonds propres de la part de certaines agences de notation.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 3 216 millions \$ et 3 288 millions \$ au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 respectivement, sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

(3) La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour plus de détails sur cette mesure.

La diminution de 1 901 millions \$ de la dette à court terme et l'augmentation de 2 618 millions \$ de la dette à long terme s'expliquent par :

- l'émission par Bell Canada de billets subordonnés de rang inférieur de série D à taux fixe-fixe (billets de série D), d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de billets subordonnés de rang inférieur de série E à taux fixe-fixe (billets de série E), d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-69, d'un montant en capital total de 900 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-70, d'un montant en capital total de 700 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de billets, série US-11, d'un montant en capital total de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA);
- l'augmentation des emprunts en cours de 212 millions \$ US (291 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
- l'augmentation nette de 448 millions \$ principalement attribuable aux fluctuations des taux de change visant la dette en dollars américains couverte, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des obligations locatives et d'autres dettes. Se reporter à la section 4.5, *Gestion des risques financiers*, du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 1 971 millions \$;
- le remboursement à l'échéance des billets, série 1, d'un montant en capital total de 125 millions \$;
- le rachat de billets, par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix de rachat total en espèces de 692 millions \$ US (963 millions \$ CA) :
 - un montant en capital de 353 millions \$ US (491 millions \$ CA) de billets de série US-1, dont le solde de capital s'établissait à 1 150 millions \$ US (1 601 millions \$ CA);
 - un montant en capital de 98 millions \$ US (136 millions \$ CA) de billets de série US-2, dont le solde de capital s'établissait à 426 millions \$ US (593 millions \$ CA);
 - un montant en capital de 109 millions \$ US (152 millions \$ CA) de billets de série US-4, dont le solde de capital s'établissait à 421 millions \$ US (587 millions \$ CA);
 - un montant en capital de 91 millions \$ US (127 millions \$ CA) de billets de série US-5, dont le solde de capital s'établissait à 417 millions \$ US (581 millions \$ CA);
 - un montant en capital de 84 millions \$ US (117 millions \$ CA) de billets de série US-6, dont le solde de capital s'établissait à 459 millions \$ US (639 millions \$ CA);
 - un montant en capital de 143 millions \$ US (199 millions \$ CA) de billets de série US-7, dont le solde de capital s'établissait à 533 millions \$ US (742 millions \$ CA).

- le rachat de débetures, par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix de rachat total en espèces de 1 422 millions \$:
 - un montant en capital de 60 millions \$ de ses débetures MTN, série M-3, dont le solde de capital s'établissait à 200 millions \$;
 - un montant en capital de 301 millions \$ de ses débetures MTN, série M-39, dont le solde de capital s'établissait à 395 millions \$;
 - un montant en capital de 367 millions \$ de ses débetures MTN, série M-45, dont le solde de capital s'établissait à 400 millions \$;
 - un montant en capital de 345 millions \$ de ses débetures MTN, série M-52, dont le solde de capital s'établissait à 1 000 millions \$;
 - un montant en capital de 380 millions \$ de ses débetures MTN, série M-60, dont le solde de capital s'établissait à 600 millions \$;
- la diminution de la dette de 290 millions \$ du fait d'un profit lié au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant des offres publiques de rachat dont il est question plus haut.

L'augmentation de la trésorerie de 163 millions \$ et la diminution des équivalents de trésorerie de 4 millions \$ s'expliquent principalement par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 5 036 millions \$;
- des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 3 311 millions \$;
- un montant de 107 millions \$ lié à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1^{er} janvier 2026.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 2 611 millions \$, exclusion faite des paiements de capital au titre des obligations locatives;
- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 1 971 millions \$;
- des dépenses d'investissement de 1 921 millions \$;
- des dividendes de 816 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- des paiements de capital au titre des obligations locatives de 499 millions \$;
- les flux de trésorerie provenant des autres activités de financement, y compris les coûts liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de 116 millions \$;
- un montant de 95 millions \$ payé pour l'achat d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- l'augmentation des placements de 74 millions \$;
- des dividendes de 72 millions \$ payés sur les actions privilégiées de BCE;
- d'un montant de 62 millions \$ payé pour le rachat d'actions privilégiées de BCE.

4.2 Données liées aux actions en circulation

Actions ordinaires en circulation		Nombre d'actions	
En circulation au 30 juin 2026		932 525 817	
Options sur actions en cours		Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2026		5 503 174	62
Accordées		3 341 630	36
Frappées de déchéance ou expirées		(82 575)	63
En cours au 30 juin 2026		8 762 229	52
Exercçable le 30 juin 2026		5 420 599	62

4.3 Flux de trésorerie

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 162	1 947	215	11,0 %	3 311	3 518	(207)	(5,9) %
Dépenses d'investissement	(1 080)	(763)	(317)	(41,5) %	(1 921)	(1 492)	(429)	(28,8) %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(38)	2	5,3 %	(72)	(77)	5	6,5 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	—	(12)	n.s.	(24)	(13)	(11)	(84,6) %
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	—	—	—	—	542	—	542	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	8	6	2	33,3 %	10	14	(4)	(28,6) %
Flux de trésorerie disponibles	1 042	1 152	(110)	(9,5) %	1 846	1 950	(104)	(5,3) %
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(258)	(278)	20	7,2 %	(499)	(582)	83	14,3 %
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives ⁽¹⁾	784	874	(90)	(10,3) %	1 347	1 368	(21)	(1,5) %
Acquisitions d'entreprises	(17)	(24)	7	29,2 %	(24)	(23)	(1)	(4,3) %
Cessions d'entreprises	—	36	(36)	(100,0) %	1	38	(37)	(97,4) %
Augmentation des placements	(26)	(9)	(17)	n.s.	(74)	(17)	(57)	n.s.
Diminution des placements	2	—	2	n.s.	11	—	11	n.s.
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	—	—	—	—	(542)	—	(542)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(8)	(6)	(2)	(33,3) %	(10)	(14)	4	28,6 %
Diminution des placements à court terme	—	—	—	—	—	400	(400)	(100,0) %
Licences de spectre	—	—	—	—	(13)	—	(13)	n.s.
Autres activités d'investissement	(6)	10	(16)	n.s.	(11)	5	(16)	n.s.
(Diminution) augmentation des effets à payer	(1 149)	405	(1 554)	n.s.	(1 971)	(726)	(1 245)	n.s.
Émission de titres d'emprunt à long terme	2 647	318	2 329	n.s.	5 036	4 755	281	5,9 %
Remboursements sur la dette à long terme, exclusion faite des paiements de capital au titre des obligations locatives	(2 554)	(1 447)	(1 107)	(76,5) %	(2 611)	(5 399)	2 788	51,6 %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(33)	(32)	(1)	(3,1) %	(95)	(96)	1	1,0 %
Rachat d'actions privilégiées	(30)	(39)	9	23,1 %	(62)	(76)	14	18,4 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(408)	(608)	200	32,9 %	(816)	(1 210)	394	32,6 %
Autres activités de financement	(101)	(20)	(81)	n.s.	(116)	(67)	(49)	(73,1) %
	(1 683)	(1 416)	(267)	(18,9) %	(1 297)	(2 430)	1 133	46,6 %
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	—	2	n.s.	2	—	2	n.s.
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(890)	(542)	(348)	(64,2) %	56	(1 065)	1 121	n.s.
Augmentation nette de la trésorerie liée à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1^{er} janvier 2026	—	—	—	—	107	—	107	n.s.
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie	(7)	—	(7)	n.s.	(4)	3	(7)	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du deuxième trimestre de 2026 ont augmenté de 215 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, de la baisse de l'impôt sur le résultat payé et de la hausse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des intérêts payés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en cumul annuel de 2026 ont diminué de 207 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé découlant des cessions importantes de 542 millions \$ et de l'accroissement des intérêts payés, facteurs partiellement compensés par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés et la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre de 2026 ont diminué de 110 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, ce qui a été partiellement compensé par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles en cumul annuel en 2026 ont diminué de 104 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, ce qui a été partiellement compensé par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Dépenses d'investissement

	T2 2026	T2 2025	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	1 035	727	(308)	(42,4) %	1 848	1 431	(417)	(29,1) %
<i>Intensité du capital ⁽¹⁾</i>	<i>19,3 %</i>	<i>13,6 %</i>		<i>(5,7) pts</i>	<i>17,0 %</i>	<i>13,5 %</i>		<i>(3,5) pts</i>
Bell SCT Canada	872	727	(145)	(19,9) %	1 529	1 431	(98)	(6,8) %
<i>Intensité du capital</i>	<i>17,0 %</i>	<i>13,6 %</i>		<i>(3,4) pts</i>	<i>14,7 %</i>	<i>13,5 %</i>		<i>(1,2) pt</i>
Bell SCT États-Unis	163	—	(163)	n.s.	319	—	(319)	n.s.
<i>Intensité du capital</i>	<i>69,7 %</i>	—		<i>(69,7) pts</i>	<i>68,2 %</i>	—		<i>(68,2) pts</i>
Bell Média	45	36	(9)	(25,0) %	73	61	(12)	(19,7) %
<i>Intensité du capital</i>	<i>4,9 %</i>	<i>4,3 %</i>		<i>(0,6) pt</i>	<i>4,3 %</i>	<i>3,8 %</i>		<i>(0,5) pt</i>
BCE	1 080	763	(317)	(41,5) %	1 921	1 492	(429)	(28,8) %
<i>Intensité du capital</i>	<i>17,5 %</i>	<i>12,5 %</i>		<i>(5,0) pts</i>	<i>15,6 %</i>	<i>12,4 %</i>		<i>(3,2) pts</i>

n.s. : non significatif

(1) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 8.6, IPC, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Les dépenses d'investissement de BCE se sont chiffrés à 1 080 millions \$ pour le T2 2026 et à 1 921 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice, en hausse de 317 millions \$ et de 429 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces montants correspondent à un ratio d'intensité du capital de 17,5 % au T2 2026 et de 15,6 % en cumul annuel, soit une hausse de 5,0 points et de 3,2 points, respectivement, d'un exercice à l'autre. L'augmentation des dépenses d'investissement par rapport à l'exercice précédent reflète les facteurs suivants :

- les dépenses d'investissement du secteur Bell SCT États-Unis se sont établies à 163 millions \$ au T2 2026 et à 319 millions \$ en cumul annuel, par rapport à néant au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025. Les dépenses d'investissement ont été consacrées surtout à l'expansion continue du réseau FTTP de Ziplly Fiber aux États-Unis;
- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur Bell SCT Canada qui se sont élevées à 145 millions \$ au T2 2026 et à 98 millions \$ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement visant à soutenir la croissance du Réseau d'IA tissé de Bell alors que nous poursuivons la construction des centres de données, facteur partiellement contrebalancé par le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP au Canada;
- l'augmentation des dépenses d'investissement liées à Bell Média qui se sont chiffrées à 9 millions \$ au T2 2026 et à 12 millions \$ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des investissements visant à soutenir la croissance des services numériques.

Instruments d'emprunt

2026

Au deuxième trimestre de 2026, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 2 812 millions \$ comportant :
 - le remboursement à l'échéance des billets, série 1, d'un montant en capital total de 125 millions \$;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 692 millions \$ US (963 millions \$ CA), d'un montant en capital total de 878 millions \$ US (1 222 millions \$ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de six de ses séries de billets américains; Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 422 millions \$, d'un montant en capital total de 1 453 millions \$ représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de débentures MTN. Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 258 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 44 millions \$;
- les remboursements (déduction faite de l'émission) d'effets à payer de 1 149 millions \$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 647 millions \$ comportant :
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-69, d'un montant en capital total de 900 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-70, d'un montant en capital total de 700 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de billets, série US-11, d'un montant en capital total de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA);
 - l'augmentation des emprunts en cours de 110 millions \$ US (152 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 4 millions \$ sur nos émissions de titres d'emprunt.

Au premier semestre de 2026, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 3 110 millions \$ comportant :
 - le remboursement à l'échéance des billets, série 1, d'un montant en capital total de 125 millions \$;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 692 millions \$ US (963 millions \$ CA), d'un montant en capital total de 878 millions \$ US (1 222 millions \$ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de six de ses séries de billets américains; Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 422 millions \$, d'un montant en capital total de 1 453 millions \$ représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de débentures MTN. Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 499 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 101 millions \$;
- les remboursements (déduction faite de l'émission) d'effets à payer de 1 971 millions \$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 5 036 millions \$ comportant :
 - l'émission par Bell Canada de billets de série D, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de billets de série E, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-69, d'un montant en capital total de 900 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-70, d'un montant en capital total de 700 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de billets, série US-11, d'un montant en capital total de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA);
 - l'augmentation des emprunts en cours de 212 millions \$ US (291 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 4 millions \$ sur nos émissions de titres d'emprunt.

2025

Au deuxième trimestre de 2025, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 1 725 millions \$, notamment :
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 602 millions \$, d'un montant en capital total de 700 millions \$ représentant une partie du montant en capital impayé de quatre de ses séries de débentures MTN;
 - le remboursement de l'emprunt en cours de 600 millions \$ US (814 millions \$ CA) dans le cadre de l'entente de prêts commerciaux liée à Bell Mobilité;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 278 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 31 millions \$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 405 millions \$;
- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 318 millions \$ comportant une hausse des emprunts en cours de 228 millions \$ US (315 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada, ainsi que l'émission d'autres titres d'emprunt de 3 millions \$.

Au premier semestre de 2025, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 5 981 millions \$, notamment :
 - le remboursement à l'échéance des débentures MTN, série M-47, d'un montant en capital total de 1 500 millions \$;
 - le remboursement à l'échéance des débentures MTN, série M-49, d'un montant en capital total de 600 millions \$;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 633 millions \$ US (903 millions \$ CA), d'un montant en capital total de 844 millions \$ US (1 205 millions \$ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de billets américains;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 498 millions \$, d'un montant en capital total de 1 831 millions \$ représentant une partie du montant en capital impayé de quatre de ses séries de débentures MTN;
 - le remboursement de l'emprunt en cours de 600 millions \$ US (814 millions \$ CA) dans le cadre de l'entente de prêts commerciaux liée à Bell Mobilité;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 582 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 84 millions \$.
- le remboursement de 726 millions \$ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 4 755 millions \$ comportant :
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série A, d'un montant en capital total de 1 000 millions \$ US (1 416 millions \$ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série B, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$ US (1 771 millions \$ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série C, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$;
 - l'augmentation des emprunts en cours de 228 millions \$ US (315 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - l'émission d'autres titres d'emprunt de 3 millions \$.

Rachat d'actions privilégiées

2026

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, aux termes de son offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 1 369 920 et 2 886 461 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 30 millions \$ et de 62 millions \$, respectivement.

2025

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, aux termes de son OPRA dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 2 275 526 et 4 362 531 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 39 millions \$ et de 76 millions \$, respectivement.

Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires

Au deuxième trimestre de 2026, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont diminué de 200 millions \$ par rapport au T2 2025, en raison du dividende moins élevé payé au T2 2026, soit 0,4375 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,9975 \$ par action ordinaire au T2 2025.

Au cours du premier semestre de 2026, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont diminué de 394 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du dividende moins élevé payé au cours du premier semestre de 2026, soit 0,8750 \$ par action ordinaire, comparativement à 1,9950 \$ par action ordinaire au cours du premier semestre de 2025.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 441 millions \$, attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes, partiellement contrebalancé par la diminution du taux d'actualisation, qui s'établissait à 4,9 % au 30 juin 2026, alors qu'il était de 5,0 % au 31 mars 2026, de même que par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 462 millions \$, attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes, partiellement contrebalancé par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif, qui s'établissait à 4,9 % au 30 juin 2026, n'a pas changé par rapport à ce qu'il était au 31 décembre 2025.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 108 millions \$, attribuables à la hausse du taux d'actualisation de 4,8 % au 30 juin 2025, alors qu'il était de 4,7 % au 31 mars 2025, facteur partiellement contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 207 millions \$, attribuables à la hausse du taux d'actualisation de 4,8 % au 30 juin 2025, alors qu'il était de 4,7 % au 31 décembre 2025, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

			30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	33 581	33 837	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

		Juste valeur			
Classement		Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾
30 juin 2026					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ^{(3) (4)}	Autres actifs non courants	352	184	—	168
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(268)	—	(268)	—
Placements	Autres actifs non courants	247	—	247	—
31 décembre 2025					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste *Autres éléments de bénéfice global* dans les états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au poste *Déficit* dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, après le rachat d'une partie de la dette libellée en dollars américains avant l'échéance, nous avons dénoué une partie proportionnelle des swaps de devises et de taux d'intérêt correspondants utilisés pour couvrir le risque de change lié au dollar américain associé à cette dette. Plus précisément, nous avons dénoué des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 353 millions \$ US (464 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-1, de 98 millions \$ US (132 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-2, de 109 millions \$ US (139 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-4, de 91 millions \$ US (114 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-5, de 84 millions \$ US (106 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-6 et de 143 millions \$ US (182 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-7. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 82 millions \$.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-11 qui viendront à échéance en 2036. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 juin 2026 correspondait à un actif net de 6 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 213 millions \$ US (292 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain d'autres dettes qui viendront à échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables au 30 juin 2026 correspondait à un actif net de 9 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 132	\$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	425	\$ CA	589	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	442	\$ CA	587	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	4 752	\$ CA	110	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	440	\$ CA	589	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	60	\$ CA	79	2026	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	10	\$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	261	\$ US	180	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	80	\$ CA	105	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ CA	67	\$ US	50	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	75	\$ CA	99	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	60	\$ CA	79	2027	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	44	\$ CA	59	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	360	\$ US	240	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	—	\$ CA	7	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte de 42 millions \$ (profit de 3 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 juin 2026 et un profit de 16 millions \$ (profit de 13 millions \$) comptabilisé au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, à la suite du rachat d'une partie de nos débetures MTN de série M-45 avant l'échéance, nous avons dénoué les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions \$ utilisés pour couvrir la juste valeur de ces débetures ainsi que les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions \$ utilisés pour couvrir le coût financier de ces débetures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 8 millions \$, dont des tranches de 5 millions \$ et de 3 millions \$ sont reflétées dans la juste valeur initiale des swaps de taux d'intérêt liés à nos billets de série EO et à nos débetures MTN de série M-45, respectivement.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la juste valeur et le coût financier d'instruments d'emprunt, comme suit :

Instruments d'emprunt		Couverture de la juste valeur		Couverture du coût financier	
Série	Échéance	Montant notionnel	Échéance	Montant notionnel	Échéance
Billets de série E	2056	750	2036	750	2031
Billets de série EH	2041	400	2041	400	2031
Billets de série EO	2053	150	2046	150	2031-2032
Billets de série EU	2054	150	2046	150	2032
Débetures MTN de série M-45	2047	33	2047	33	2028
Débetures MTN de série M-6 1	2053	400	2046	400	2031
Débetures MTN de série M-68	2033	750	2029	—	—
Débetures MTN de série M-70	2056	700	2046	700	2031

La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 juin 2026 correspondait à un passif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière, et reflétait un passif initial de 8 millions \$, comme il est décrit ci-dessus.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 24 millions \$ (profit de 12 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net et un profit de 87 millions \$ (perte de 83 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour le semestre clos le 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 219 millions \$ et de 187 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des pertes de 62 millions \$ et de 29 millions \$ ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, respectivement, et des pertes de 43 millions \$ et de 42 millions \$ ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres produits (charges)* dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net).

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 15 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations accordées à BCE et à Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites à la section 6.6, *Notations*, du rapport de gestion annuel 2025 de BCE.

4.7 Liquidité

Cette section contient des déclarations prospectives portant notamment sur les sources de liquidités que nous prévoyons affecter à nos besoins de liquidités pour 2026 et au financement du développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan, ainsi que sur les dépenses d'investissement d'environ 1,7 milliard \$ prévues pour ce centre de données et le moment où elles seront engagées. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles ⁽¹⁾ totalisaient 4,6 milliards \$ au 30 juin 2026, dont 477 millions \$ sous forme de trésorerie, 2 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 3,4 milliards \$ sous forme de montant disponible en vertu de facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 0,6 milliard \$).

Les liquidités disponibles totalisaient 2,5 milliards \$ au 31 décembre 2025, dont 314 millions \$ sous forme de trésorerie, 6 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 1,5 milliard \$ sous forme de montant disponible en vertu de nos facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 2,5 milliards \$).

Nous prévoyons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dont nous disposons, les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'éventuels financements provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2026 pour couvrir les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le paiement des dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les titres d'emprunt venant à échéance, les besoins au titre des activités en cours ainsi que d'autres besoins de liquidités. Nous prévoyons également avoir des liquidités suffisantes provenant de nos fonds en caisse et de financements par emprunt éventuels pour financer le développement annoncé précédemment de notre centre de données d'IA en Saskatchewan, pour lequel nous prévoyons des dépenses d'investissement progressives d'environ 1,7 milliard \$, dont une tranche d'environ 1,3 milliard \$ engagée en 2026.

Si nos besoins de liquidités pour 2026 devaient excéder notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos placements à court terme, les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et les fonds provenant de nos financements sur les marchés financiers et de notre programme de titrisation de créances, nous prévoyons que nous pourrions combler cette insuffisance au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit engagées actuellement en place ou au moyen de nouvelles facilités, dans la mesure où ces ressources sont disponibles.

Nous surveillons constamment nos activités, les marchés financiers et l'économie canadienne dans le but de conserver des liquidités adéquates.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, une quatrième tranche de prêt d'un montant de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) a été tirée aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions \$ US (152 millions \$ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

(1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Ratios non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T2 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil de BCE le 5 août 2026.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2026		2025				2024	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 491	5 350	5 439	5 329	5 267	5 172	5 287	5 286
Tirés des produits	685	818	965	720	818	758	1 135	685
Total des produits d'exploitation	6 176	6 168	6 404	6 049	6 085	5 930	6 422	5 971
BALIA ajusté	2 702	2 631	2 664	2 762	2 674	2 558	2 605	2 722
(Coûts) produits liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(50)	6	(147)	(82)	(41)	(247)	(154)	(49)
Amortissement des immobilisations corporelles	(985)	(983)	(1 002)	(969)	(949)	(941)	(933)	(934)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(391)	(373)	(368)	(340)	(338)	(331)	(317)	(325)
Perte de valeur d'actifs	(6)	(5)	(40)	(970)	(8)	(9)	(4)	(2 113)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	(2)	(1)	52	5 175	(8)	(2)	(1)	66
Bénéfice net (perte nette)	629	667	632	4 555	644	683	505	(1 191)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	558	616	594	4 502	579	630	461	(1 237)
BPA – de base et dilué	0,60	0,66	0,64	4,84	0,63	0,68	0,51	(1,36)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	932,5	932,5	932,5	932,5	930,9	920,3	912,3	912,3

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, et mises à jour dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026.

6.1 Cadre réglementaire canadien

Loi sur les télécommunications

Examen des services sans fil mobiles

Au T3 2023, nous avons commencé à fournir aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (ERMV) un service d'accès au réseau de Bell Mobilité dans certaines régions. Le 13 juillet 2023, le CRTC a accepté une demande de Québecor Média inc. d'initier l'arbitrage de l'offre finale concernant les tarifs du service d'accès pour les ERMV de Bell Mobilité. Le 10 octobre 2023, le CRTC a opté pour le tarif proposé par Bell Mobilité. Le 29 août 2024, le CRTC a rejeté une demande en vertu de la Partie 1 déposée par Québecor Média inc. concernant la date de début du service d'accès pour les ERMV de Bell Mobilité, et a fixé au 12 septembre 2024 la date de début de ce service, ordonnant aux parties de conclure une entente d'accès pour les ERMV d'ici cette date. Québecor Média inc. bénéficie maintenant de l'accès pour les ERMV de Bell Mobilité en vertu de cette entente.

Le 27 novembre 2024, Québecor Média inc. a demandé au CRTC de réviser et de modifier sa décision antérieure, et d'ordonner à Bell Mobilité de lui rembourser la différence entre les frais d'itinérance payés par Québecor Média inc. du 10 octobre 2023 au 12 septembre 2024, et le montant que Québecor Média inc. aurait payé si le tarif d'accès aux ERMV avait été appliqué pendant cette période. Le CRTC a rejeté cette demande le 11 mai 2026.

Projet de loi C-8, Loi concernant la cybersécurité

Le 15 juin 2026, le projet de loi C-8, *Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois* (projet de loi C-8), a reçu la sanction royale. Le projet de loi C-8 comprend des modifications à la *Loi sur les télécommunications* qui permettent au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour promouvoir la sécurité des réseaux de télécommunications canadiens, ce qui pourrait inclure des mesures à l'égard des fournisseurs à risque élevé, comme Huawei et ZTE. Le projet de loi C-8 confère également au Conseil des ministres fédéral et au ministre responsable d'ISDE des pouvoirs supplémentaires pour rendre des ordonnances et établit une surveillance accrue des chaînes d'approvisionnement, un système de signalement et de résolution des incidents, des examens annuels et un régime d'exécution qui permettrait au ministre responsable d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), entre autres, d'imposer des sanctions administratives pécuniaires. La partie 2 du projet de loi C-8 promulgue la *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels*, laquelle établit un cadre réglementaire obligeant les exploitants désignés dans les secteurs de la finance, des télécommunications, de l'énergie et du transport à protéger leurs cybersystèmes essentiels. Pour l'heure, il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence des modifications législatives sur nos activités et nos résultats financiers.

Examen du cadre des services d'accès haute vitesse de gros

Le 24 avril 2026, le CRTC, dans son Ordonnance de télécom CRTC 2026-77, a établi les tarifs définitifs pour la plupart des éléments de services d'accès haute vitesse de gros groupés au moyen d'installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés pour Bell Canada, Telus Communications Inc. et Saskatchewan Telecommunications. Trois demandes distinctes d'examen et de modifications de ces tarifs ont été déposées auprès du CRTC par des revendeurs indépendants.

Loi sur la radiodiffusion

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288

Le 15 novembre 2024, le CRTC a publié l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288 intitulé *La voie à suivre – Définir « émission canadienne » et soutenir la création et la distribution d'une programmation canadienne dans le secteur audiovisuel*. Cette consultation a pour but de moderniser la définition du contenu canadien et d'étudier les types de dépenses que les entreprises de radiodiffusion traditionnelles et les entreprises en ligne devraient consacrer à ce contenu. Le 18 novembre 2025, le CRTC a annoncé une définition révisée du contenu canadien, augmentant le nombre de postes de création devant être occupés par des Canadiens et mettant en œuvre un seuil progressif pour la détention des droits d'auteur par des Canadiens. Les productions internes des radiodiffuseurs canadiens continuent d'être considérées comme du contenu canadien et restent exemptées du processus de certification officiel du CRTC. En outre, le CRTC a décidé que les services de diffusion en continu étrangers doivent divulguer les revenus de radiodiffusion canadiens ainsi que les dépenses relatives au contenu canadien, ce que les radiodiffuseurs canadiens font déjà. Plusieurs parties ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision du CRTC. Le 27 mars 2026, la Cour d'appel fédérale a rejeté ces appels, les qualifiant de prématurés, car le CRTC n'avait publié qu'un énoncé général de politique et non une décision définitive. Il se peut que ces parties demandent à nouveau l'autorisation d'interjeter appel lorsque le CRTC publiera une décision exécutoire. L'issue et le moment de toutes ces

instances demeurent inconnus. Il est donc actuellement impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence des modifications réglementaires sur nos activités et nos résultats financiers.

Le 21 mai 2026, le CRTC a publié une deuxième décision relative à « La voie à suivre » concernant le contenu canadien dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*, laquelle porte sur les dépenses en émissions canadiennes (DEC). Les exigences en matière de DEC pour les groupes de propriété de radiodiffusion canadiens seront réduites à un taux uniforme de 25 % des produits des activités ordinaires, comparativement à une fourchette de 30 % à 45 %. Les produits des activités ordinaires générés par nos services de sports et de diffusion en continu (Crave) sont désormais inclus dans la base de produits des activités ordinaires, et les DEC engagées par ces services sont incluses dans les exigences de notre groupe. Les services de diffusion en continu étrangers devront désormais verser 15 % (y compris la contribution de base initiale de 5 %) de leurs produits des activités ordinaires générés au Canada à la programmation canadienne. Les groupes de propriété de radiodiffusion, y compris les services de diffusion en continu étrangers, dont les produits des activités ordinaires générés au Canada sont supérieurs à 100 millions \$ devront affecter 30 % de leurs DEC à des « partenariats renforcés » avec des producteurs canadiens indépendants (les services de diffusion en continu étrangers peuvent également satisfaire à cette exigence en s'associant à un radiodiffuseur canadien). Ces exigences seront imposées et finalisées au moyen de conditions adaptées dans le cadre du renouvellement de licence.

Le 21 mai 2026, le CRTC a publié une troisième décision relative à « La voie à suivre » concernant la découvrabilité du contenu et des services canadiens et autochtones, ainsi que le soutien aux services d'importance exceptionnelle. Les groupes de propriété de radiodiffusion, y compris les services de diffusion en continu étrangers, dont les produits des activités ordinaires générés au Canada sont supérieurs à 100 millions \$ (à l'exclusion de la Société Radio-Canada) devront verser 1,55 % de leurs produits des activités ordinaires générés au Canada au nouveau Fonds pour les services d'importance exceptionnelle (FSIE), qui soutient les services devant être obligatoirement distribués en vertu de l'alinéa 9.1(1)h) de la Loi sur la radiodiffusion, tels que CPAC, OMNI et APTN. Les exigences de DEC tiendront compte des contributions au FSIE. Une fois mis en œuvre, le FSIE remplacera les tarifs de gros que Bell Télé doit obligatoirement payer aux services visés par l'alinéa 9.1(1)h). Les contributions au FSIE seront calculées sur la base des produits des activités ordinaires de Bell Télé et de Bell Média.

Comme Bell Média a déjà dépassé ses obligations en matière de DEC, ces décisions n'ont aucune incidence importante.

Le 3 juin 2026, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de fournir un soutien financier de 600 millions \$ par année aux secteurs audio et audiovisuel du Canada. En outre, il demandera au CRTC de réviser ses récentes décisions décrites précédemment concernant la réglementation des services de diffusion en continu en ligne et des radiodiffuseurs canadiens, et publiera des orientations de politiques visant à maintenir l'abordabilité, à préserver l'éventail de choix offert aux consommateurs et à assurer une marge de manœuvre sur le plan de la réglementation, autant pour les radiodiffuseurs canadiens que pour les services de diffusion en continu en ligne étrangers. À l'heure actuelle, l'incidence globale de cette annonce sur les récentes décisions du CRTC demeure inconnue. Il est donc actuellement impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence de toute modification réglementaire sur nos activités et nos résultats financiers.

Loi sur la radiocommunication

Consultation sur un cadre de délivrance de licences de spectre dans les bandes d'ondes millimétriques de 26, de 28 et de 38 Gigahertz

Le 6 juin 2022, ISDE a amorcé une consultation afin de recueillir des commentaires sur un cadre politique et de délivrance de licences régissant la mise aux enchères et l'utilisation des licences d'utilisation de spectre dans les bandes d'ondes millimétriques de 26, de 28 et de 38 Gigahertz (GHz). Le document de consultation sollicite des commentaires sur l'utilisation d'un spectre réservé pour certains enchérisseurs, ou d'un plafonnement du spectre dans les bandes de 26, de 28 et de 38 GHz. ISDE propose que les licences mises aux enchères aient une période de validité de 10 ans et qu'il y ait des limites à la transférabilité des licences pour les cinq premières années de la période de validité de la licence. De plus, ISDE propose que les titulaires de licences soient tenus de déployer un certain nombre de sites dans chaque zone visée par une licence pendant les cinq années et les neuf années et demie suivant la date de délivrance de la licence. Le document de consultation sollicite également des commentaires sur le processus de transition pour les titulaires actuels des licences d'utilisation de la bande de 38 GHz, qui passeront d'une utilisation fixe à une utilisation flexible (c.-à-d., une utilisation pour les services mobiles ou une utilisation pour les services fixes), ainsi que sur les limites d'utilisation du spectre dans la bande de 38 GHz par les stations terrestres de télécommunication par satellite.

Le 6 mars 2025, ISDE a publié *Addenda au cadre de délivrance de licences non concurrentielles locales afin d'inclure le spectre dans la bande de 27,5 à 28,35 GHz*, qui stipule qu'ISDE mettra 850 MHz de spectre dans la bande de 28 GHz à disposition pour des activités du service d'utilisation flexible par l'intermédiaire d'un processus de délivrance de licences non concurrentielles locales. Sur les 850 MHz de spectre disponibles, 450 MHz seront réservés aux petits exploitants, y compris les petits fournisseurs de services mobiles commerciaux, les utilisateurs non traditionnels et les fournisseurs de services Internet sans fil. De plus, le 9 juillet 2026, ISDE a publié *Addenda au cadre de délivrance de licences non concurrentielles locales afin d'inclure le spectre dans la bande de 24,25 à 25,1 GHz*, qui stipule qu'ISDE mettra 850 MHz de spectre dans la bande de 24,25 à 25,1 GHz à disposition pour des activités du service d'utilisation flexible par l'intermédiaire d'un processus de délivrance de licences non concurrentielles locales. Sur les 850 MHz de spectre disponibles, 450 MHz seront réservés aux petits exploitants, y compris les petits fournisseurs de services mobiles commerciaux, les utilisateurs non traditionnels et les fournisseurs de services Internet sans fil. En outre, ISDE mettra en œuvre une limite de spectre de 400 MHz par titulaire de

licence dans toute zone sous licence. Il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence de cette décision sur nos activités et nos résultats financiers.

Le 14 mai 2026, ISDE a publié sa décision relative au cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre dans les bandes de 26 GHz et de 38 GHz. ISDE utilisera un format d'enchères au cadran similaire à celui des enchères de spectre de la bande de 3 800 MHz pour délivrer des licences visant 24 blocs de 100 MHz dans les bandes de spectre de 26 GHz et de 38 GHz, pour un total de 4 800 MHz de spectre d'ondes millimétriques dans les zones de service de niveau 5. ISDE établira un plafonnement de spectre transversal de 1 200 MHz dans les bandes de 26 GHz et de 38 GHz, lequel demeurera en vigueur pour une période de cinq ans à compter de la date de délivrance initiale des licences. Les licences mises aux enchères auront une durée de dix ans et ne seront pas transférables pendant les cinq premières années de la durée de la licence si le transfert entraîne le dépassement du plafond de spectre transversal. De plus, les titulaires de licences seront tenus de déployer un certain nombre de sites, qui varie en fonction de la zone visée par une licence, pendant les neuf années et demie suivant la date de délivrance de la licence. S'ils sont admissibles, les titulaires de licence du service fixe de niveau 3 actuels dans les bandes de 26 GHz et de 38 GHz peuvent demander la transition vers une licence d'utilisation flexible jusqu'à six mois avant la mise aux enchères des ondes millimétriques. ISDE imposera un moratoire sur les transferts de toutes les licences du service fixe dans les bandes de 26 GHz et de 38 GHz six mois avant les enchères, lequel demeurera en vigueur jusqu'à ce que de nouvelles licences d'utilisation flexible soient délivrées à la suite des enchères. Le début des enchères des ondes millimétriques est prévu pour le 19 octobre 2027. Pour l'heure, il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence de cette décision sur nos activités et nos résultats financiers.

7 Méthodes comptables

Les états financiers du T2 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil de BCE le 5 août 2026. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf indication contraire à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*. Les états financiers du T2 2026 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1^{er} janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	1 ^{er} janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États de la situation financière			
Trésorerie	314	107	421
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	4 476
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	4 501

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Futures modifications de normes comptables

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir	Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard : - de la présentation des produits et des charges dans les états du résultat net selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées; - de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt; - de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net; - du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes); - de la présentation de certaines charges selon leur nature. IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2027, avec application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.
IFRS 20, Actifs réglementaires et passifs réglementaires	Énonce des exigences quant à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir concernant les actifs réglementaires, les passifs réglementaires, les produits réglementaires et les charges réglementaires. En vertu d'IFRS 20, les actifs et les passifs réglementaires, ainsi que les montants correspondants des produits et des charges réglementaires, sont comptabilisés lorsque la contrepartie totale autorisée pour des biens ou services réglementés fournis au cours d'une période donnée est prise en compte pour déterminer les tarifs réglementés facturés aux clients au cours d'une période différente. IFRS 20 ne remplace pas les exigences d'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, ni ne remplace d'autres Normes IFRS de comptabilité.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2029, avec application rétrospective ou approche rétrospective modifiée. L'application anticipée est autorisée.

8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR
- Ratios non conformes aux PCGR
- Total des mesures sectorielles
- Mesures de gestion du capital
- Mesures financières supplémentaires

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs et aux lectrices de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

	T2 2026	T2 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	558	579	1 174	1 209
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	50	41	44	288
Pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	62	43	29	42
Pertes nettes sur placements	2	8	3	10
Profits nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt	(89)	(91)	(89)	(357)
Perte de valeur d'actifs	6	8	11	17
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	15	4	21	16
Bénéfice net ajusté	604	592	1 193	1 225

Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Trésorerie	477	314
Équivalents de trésorerie	2	6
Montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances ⁽¹⁾	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ⁽²⁾	3 400	1 450
Liquidités disponibles	4 579	2 470

(1) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, 700 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, aux termes duquel nous avons emprunté 1 128 millions \$ US (1 603 millions \$ CA) et 1 163 millions \$ US (1 594 millions \$ CA) au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement, 3 400 millions \$ et 1 450 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 422 millions \$ US (600 millions \$ CA) et de 1 861 millions \$ US (2 550 millions \$ CA) au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires

Les termes *flux de trésorerie disponibles*, *flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives* et *flux de trésorerie disponibles excédentaires* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires présentés précédemment. Nous excluons

cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme les flux de trésorerie disponibles, diminués des dividendes payés sur les actions ordinaires.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Les flux de trésorerie disponibles excédentaires indiquent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société, après le versement de dividendes sur les actions ordinaires. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires, sur une base consolidée.

	T2 2026	T2 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 162	1 947	3 311	3 518
Dépenses d'investissement	(1 080)	(763)	(1 921)	(1 492)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(38)	(72)	(77)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	—	(24)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	—	—	542	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	8	6	10	14
Flux de trésorerie disponibles	1 042	1 152	1 846	1 950
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(258)	(278)	(499)	(582)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives	784	874	1 347	1 368

	T2 2026	T2 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 162	1 947	3 311	3 518
Dépenses d'investissement	(1 080)	(763)	(1 921)	(1 492)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(38)	(72)	(77)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	—	(24)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	—	—	542	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	8	6	10	14
Flux de trésorerie disponibles	1 042	1 152	1 846	1 950
Dividendes payés sur actions ordinaires	(408)	(608)	(816)	(1 210)
Flux de trésorerie disponibles excédentaires	634	544	1 030	740

Dettes nettes

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées en circulation, moins 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur inclus dans la dette à long terme et moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états de la situation financière de BCE.

Tout comme certains investisseurs et analystes, nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dette à long terme	37 522	34 904
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	(2 946)	(2 149)
Dette à court terme	4 254	6 155
50 % des actions privilégiées	1 608	1 644
Trésorerie	(477)	(314)
Équivalents de trésorerie	(2)	(6)
Dette nette	39 959	40 234

8.2 Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de

l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Ratio de distribution et ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives

Les termes *ratio de distribution* et *ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous définissons le ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution et le ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils mettent en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

8.3 Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette). Les tableaux suivants présentent des rapprochements du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

	Cumul annuel 2026	T2 2026	T1 2026
Bénéfice net	1 296	629	667
Coûts (produits) liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	44	50	(6)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 968	985	983
Amortissement des immobilisations incorporelles	764	391	373
Charges financières			
Charges d'intérêts	913	469	444
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(73)	(36)	(37)
Perte de valeur d'actifs	11	6	5
Pertes nettes sur placements	3	2	1
Autres produits	(96)	(58)	(38)
Impôt sur le résultat	503	264	239
BAIIA ajusté de BCE	5 333	2 702	2 631
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(399)	(244)	(155)
BAIIA ajusté de Bell SCT	4 934	2 458	2 476

	T4 2025	T3 2025	Cumul annuel 2025	T2 2025	T1 2025
Bénéfice net	632	4 555	1 327	644	683
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	147	82	288	41	247
Amortissement des immobilisations corporelles	1 002	969	1 890	949	941
Amortissement des immobilisations incorporelles	368	340	669	338	331
Charges financières					
Charges d'intérêts	453	457	865	442	423
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(25)	(26)	(51)	(26)	(25)
Perte de valeur d'actifs	40	970	17	8	9
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(52)	(5 175)	10	8	2
Autres (produits) charges	(102)	95	(280)	30	(310)
Impôt sur le résultat	201	495	497	240	257
BAIIA ajusté de BCE	2 664	2 762	5 232	2 674	2 558
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(151)	(237)	(394)	(235)	(159)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 513	2 525	4 838	2 439	2 399

	T4 2024	T3 2024
Bénéfice net (perte nette)	505	(1 191)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	49
Amortissement des immobilisations corporelles	933	934
Amortissement des immobilisations incorporelles	317	325
Charges financières		
Charges d'intérêts	431	440
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(16)
Perte de valeur d'actifs	4	2 113
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	(66)
Autres charges	102	129
Impôt sur le résultat	175	5
BAIIA ajusté de BCE	2 605	2 722
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(169)	(254)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 436	2 468

BAIL ajusté et BAIL ajusté de Bell SCT

Nous définissons le BAIL ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, l'amortissement et la perte de valeur d'actifs.

Nous définissons le BAIL ajusté de Bell SCT comme le BAIL ajusté de BCE, moins le BAIL ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette). Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIL ajusté de BCE et du BAIL ajusté de Bell SCT.

	Cumul annuel 2026	T2 2026	T1 2026	T4 2025	T3 2025	Cumul annuel 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024
Bénéfice net (perte nette)	1 296	629	667	632	4 555	1 327	644	683	505	(1 191)
Éléments de rapprochement :										
Charges financières										
Charges d'intérêts	913	469	444	453	457	865	442	423	431	440
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(73)	(36)	(37)	(25)	(26)	(51)	(26)	(25)	(17)	(16)
Pertes nettes (profits nets) sur placements	3	2	1	(52)	(5 175)	10	8	2	1	(66)
Autres (produits) charges	(96)	(58)	(38)	(102)	95	(280)	30	(310)	102	129
Impôt sur le résultat	503	264	239	201	495	497	240	257	175	5
BAIL ajusté de BCE	2 546	1 270	1 276	1 107	401	2 368	1 338	1 030	1 197	(699)
Moins : BAIL ajusté de Bell Média	(275)	(183)	(92)	(91)	803	(258)	(168)	(90)	(109)	1 918
BAIL ajusté de Bell SCT	2 271	1 087	1 184	1 016	1 204	2 110	1 170	940	1 088	1 219

8.4 Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs et les lectrices à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des Normes IFRS de comptabilité. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les Normes IFRS de comptabilité ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAILA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAILA ajusté désigne le BAILA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

8.5 Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.6 IPC

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés qui suivent pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos priorités stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Indicateurs de performance clés	Définition
Marge du BAIIA ajusté	La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles	Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos clients. Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	Une unité d'abonnement pour téléphones mobiles se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les téléphones intelligents et les téléphones de base) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui comprend un accès aux services vocaux, de messagerie texte et (ou) de données. Nous présentons les unités d'abonnement pour téléphones mobiles en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés pour téléphones mobiles sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné. Une unité d'abonnement pour appareils mobiles connectés se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les tablettes, la technologie prêt-à-porter, les appareils mobiles connectés à Internet et l'IdO) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui est destinée à une fonctionnalité vocale cellulaire limitée, voire nulle. Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à des services autonomes, dont les services Internet, les services vidéo de détail et (ou) les SAR filaires résidentiels de détail. Un abonné des services sur fil compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois qu'une relation de facturation a été établie après l'installation et l'utilisation d'un service dans ses locaux et l'achat d'un abonnement. • Les abonnés des services Internet comprennent les abonnés des services de détail et des services de gros et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires. Un client ou une cliente est considéré comme un abonné des services FTTH lorsqu'un câble de fibre optique se rend jusqu'à son domicile et que le service Internet est offert sur le réseau de fibre. • Les abonnés des services vidéo de détail comprennent les abonnés des services de télé IP qui sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires, ainsi que les abonnés à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. • Les abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

9 Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (Règlement 52-109), le chef de la direction et le chef des affaires financières BCE Inc. ont limité l'étendue de leur conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'en exclure les contrôles, politiques et procédures de Ziplly Fiber, dont nous avons fait l'acquisition le 1^{er} août 2025. Dans nos états financiers consolidés du semestre clos le 30 juin 2026, l'apport des activités acquises de Ziplly Fiber représente 4 % des produits des activités ordinaires consolidés et (1) % du bénéfice net consolidé. Par ailleurs, au 30 juin 2026, les actifs et passifs courants des activités acquises de Ziplly Fiber représentaient respectivement environ 2 % des actifs courants consolidés et 3 % des passifs courants consolidés, et les actifs et passifs non courants des activités acquises de Ziplly Fiber représentaient respectivement environ 12 % des actifs non courants consolidés et 1 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de Ziplly Fiber sera terminée à temps pour le troisième trimestre de 2026.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence significative sur lui.

États financiers consolidés

Table des matières

États consolidés du résultat net	68
États consolidés du résultat global	69
États consolidés de la situation financière	70
États consolidés des variations des capitaux propres	71
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	73
Notes annexes	74
Note 1 Renseignements sur la société	74
Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives	74
Note 3 Adoption de normes comptables modifiées	75
Note 4 Information sectorielle	76
Note 5 Acquisition et cession d'entreprises	80
Note 6 Coûts d'exploitation	81
Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	81
Note 8 Autres produits (charges)	82
Note 9 Bénéfice par action	82
Note 10 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	83
Note 11 Dette	83
Note 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	85
Note 13 Actifs et passifs financiers	86
Note 14 Capital-actions	89
Note 15 Paiements fondés sur des actions	90

États consolidés du résultat net

		Trimestres		Semestres		
Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)		Note	2026	2025	2026	2025
Produits d'exploitation	4		6 176	6 085	12 344	12 015
Coûts d'exploitation	4, 6		(3 474)	(3 411)	(7 011)	(6 783)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7		(50)	(41)	(44)	(288)
Amortissement des immobilisations corporelles			(985)	(949)	(1 968)	(1 890)
Amortissement des immobilisations incorporelles			(391)	(338)	(764)	(669)
Charges financières						
Charges d'intérêts			(469)	(442)	(913)	(865)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12		36	26	73	51
Perte de valeur d'actifs			(6)	(8)	(11)	(17)
Pertes nettes sur placements ⁽¹⁾			(2)	(8)	(3)	(10)
Autres produits (charges) ⁽¹⁾	8		58	(30)	96	280
Impôt sur le résultat			(264)	(240)	(503)	(497)
Bénéfice net			629	644	1 296	1 327
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires ordinaires			558	579	1 174	1 209
Actionnaires privilégiés			39	40	76	81
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle			32	25	46	37
Bénéfice net			629	644	1 296	1 327
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	9		0,60	0,63	1,26	1,31
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	9		932,5	930,9	932,5	925,6

(1) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres		Semestres	
		2026	2025	2026	2025
Bénéfice net		629	644	1 296	1 327
Autres éléments de bénéfice global, après impôt sur le résultat					
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net					
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 53 millions \$ et de (70) millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement, et de 56 millions \$ et de (150) millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement		(144)	193	(153)	410
Profit sur le cumul des écarts de conversion		148	—	272	—
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (118) millions \$ et de (30) millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement, et de (124) millions \$ et de (56) millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement ⁽¹⁾	12	323	78	338	151
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de (6) millions \$ et de (5) millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement, et de (8) millions \$ et de (5) millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement		41	32	57	34
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (4) millions \$ et 10 millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement, et de (9) millions \$ et de 9 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement		12	(29)	24	(25)
Autres éléments de bénéfice global		380	274	538	570
Total du bénéfice global		1 009	918	1 834	1 897
Total du bénéfice global attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		937	854	1 710	1 782
Actionnaires privilégiés		39	40	76	81
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		33	24	48	34
Total du bénéfice global		1 009	918	1 834	1 897

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2026 était de 4,9 %, comparativement à 5,0 % au 31 mars 2026 et à 4,9 % au 31 décembre 2025. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2025 était de 4,8 % comparativement à 4,7 % au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024.

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		477	314
Équivalents de trésorerie		2	6
Créances clients et autres débiteurs		4 173	4 474
Stocks		449	389
Actifs sur contrats		546	575
Coûts des contrats		902	849
Charges payées d'avance		491	379
Autres actifs courants		504	414
Actifs détenus en vue de la vente		—	7
Total des actifs courants		7 544	7 407
Actifs non courants			
Actifs sur contrats		241	272
Coûts des contrats		912	959
Immobilisations corporelles		32 973	33 541
Immobilisations incorporelles		17 693	17 234
Actifs d'impôt différé		172	178
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	10	1 509	396
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	4 744	4 310
Autres actifs non courants	10	1 934	2 637
Goodwill		13 320	13 231
Total des actifs non courants		73 498	72 758
Total de l'actif		81 042	80 165
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 167	4 392
Passifs sur contrats		837	872
Intérêts à payer		451	435
Dividendes à payer		427	425
Passifs d'impôt exigible		160	567
Dettes à court terme	11	4 254	6 155
Passifs détenus en vue de la vente		—	10
Total des passifs courants		10 296	12 856
Passifs non courants			
Passifs sur contrats		452	374
Dettes à long terme	11	37 522	34 904
Passifs d'impôt différé		6 320	6 105
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	1 115	1 151
Autres passifs non courants		1 159	1 465
Total des passifs non courants		46 568	43 999
Total du passif		56 864	56 855
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	14	3 216	3 288
Actions ordinaires	14	21 493	21 493
Surplus d'apport	14	1 308	1 308
Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global	10	(55)	573
Déficit		(2 098)	(3 642)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		23 864	23 020
Participations ne donnant pas le contrôle		314	290
Total des capitaux propres		24 178	23 310
Total du passif et des capitaux propres		81 042	80 165

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 30 juin 2026 (en millions de dollars canadiens) (non audité)		Attribuables aux actionnaires de BCE								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capi- taux propres
		Actions privi- légiées	Actions ordi- naires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)			Déficit	Total		
					Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées	Dérivés désignés à titre de couver- tures des flux de trésorerie	Cumul des écarts de conver- sion				
Note											
		3 288	21 493	1 308	911	(301)	(37)	(3 642)	23 020	290	23 310
		—	—	—	—	—	—	1 250	1 250	46	1 296
		—	—	—	57	(131)	272	338	536	2	538
		—	—	—	57	(131)	272	1 588	1 786	48	1 834
		—	—	(10)	—	—	—	25	15	—	15
	14	(72)	—	10	—	—	—	—	(62)	—	(62)
		—	—	—	—	—	—	(892)	(892)	—	(892)
		—	—	—	—	—	—	—	—	(24)	(24)
		—	—	—	—	(3)	—	—	(3)	—	(3)
	10	—	—	—	(823)	—	—	823	—	—	—
		3 216	21 493	1 308	145	(435)	235	(2 098)	23 864	314	24 178

Pour la période close le 30 juin 2025 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Attribuables aux actionnaires de BCE							Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total des capi- taux propres
	Actions privi- légiées	Actions ordi- naires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global		Déficit	Total		
				Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées ⁽¹⁾	Dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie ⁽¹⁾				
Solde au 31 décembre 2024	3 533	20 860	1 278	658	(817)	(8 441)	17 071	289	17 360
Bénéfice net	—	—	—	—	—	1 290	1 290	37	1 327
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	34	388	151	573	(3)	570
Total du bénéfice global	—	—	—	34	388	1 441	1 863	34	1 897
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes	—	633	—	—	—	—	633	—	633
Autre rémunération fondée sur des actions	—	—	(16)	—	—	29	13	—	13
Rachat d'actions privilégiées	(109)	—	33	—	—	—	(76)	—	(76)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	—	—	—	—	—	(1 414)	(1 414)	—	(1 414)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transféré dans le coût de base des éléments couverts	—	—	—	—	(23)	—	(23)	—	(23)
Solde au 30 juin 2025	3 424	21 493	1 295	692	(452)	(8 385)	18 067	310	18 377

(1) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

		Trimestres		Semestres		
Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars canadiens) (non audité)		Note	2026	2025	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net			629	644	1 296	1 327
Ajustements afin de rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		7	50	41	44	288
Amortissements			1 376	1 287	2 732	2 559
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		12	10	19	27	48
Charges d'intérêts nettes			454	427	884	824
Perte de valeur d'actifs			6	8	11	17
Pertes nettes sur placements			2	8	3	10
Profits nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt ⁽¹⁾		8	(89)	(91)	(89)	(357)
Impôt sur le résultat			264	240	503	497
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			(9)	(12)	(27)	(30)
Paievements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi			(18)	(15)	(32)	(29)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés			(60)	(198)	(146)	(279)
Intérêts payés			(330)	(308)	(954)	(869)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)			(16)	(50)	(563)	(124)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés			(8)	(6)	(10)	(14)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation ⁽¹⁾			(99)	(47)	(368)	(350)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			2 162	1 947	3 311	3 518
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Dépenses d'investissement			(1 080)	(763)	(1 921)	(1 492)
Diminution des placements à court terme			—	—	—	400
Acquisitions d'entreprises			(17)	(24)	(24)	(23)
Cessions d'entreprises			—	36	1	38
Augmentation des placements ⁽¹⁾			(26)	(9)	(74)	(17)
Autres activités d'investissement ⁽¹⁾			(4)	10	(13)	5
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			(1 127)	(750)	(2 031)	(1 089)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
(Diminution) augmentation des effets à payer			(1 149)	405	(1 971)	(726)
Émission de titres d'emprunt à long terme		11	2 647	318	5 036	4 755
Remboursements sur la dette à long terme		11	(2 812)	(1 725)	(3 110)	(5 981)
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions			(33)	(32)	(95)	(96)
Rachat d'actions privilégiées		14	(30)	(39)	(62)	(76)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires			(408)	(608)	(816)	(1 210)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées			(36)	(38)	(72)	(77)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle			(12)	—	(24)	(13)
Autres activités de financement			(101)	(20)	(116)	(67)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement			(1 934)	(1 739)	(1 230)	(3 491)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie						
			2	—	2	—
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie			(890)	(542)	56	(1 065)
Trésorerie au début de la période			1 367	1 049	314	1 572
Adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1 ^{er} janvier 2026		2, 3	—	—	107	—
Trésorerie à la fin de la période			477	507	477	507
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie			(7)	—	(4)	3
Équivalents de trésorerie au début de la période			9	3	6	—
Équivalents de trésorerie à la fin de la période			2	3	2	3

(1) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2025 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2026.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications qui fournit des produits et services au Canada et dans la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) comprend notre secteur Bell SCT Canada qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet, de diffusion en continu et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires, gouvernementale et de gros au Canada et notre secteur Bell SCT États-Unis qui fournit des services sur fil, Internet et de télé à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Le secteur Bell Média détient un portefeuille d'actifs permettant d'offrir des produits vidéo et audio, des services d'affichage extérieur et des services de médias numériques de choix à une clientèle de partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 août 2026. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf ce qui est décrit à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Futures modifications de normes comptables

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir	Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard : - de la présentation des produits et des charges dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net) selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées; - de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt; - de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net; - du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes); - de la présentation de certaines charges selon leur nature. IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2027, avec application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.
IFRS 20, Actifs réglementaires et passifs réglementaires	Énonce des exigences quant à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir concernant les actifs réglementaires, les passifs réglementaires, les produits réglementaires et les charges réglementaires. En vertu d'IFRS 20, les actifs et les passifs réglementaires, ainsi que les montants correspondants des produits et des charges réglementaires, sont comptabilisés lorsque la contrepartie totale autorisée pour des biens ou services réglementés fournis au cours d'une période donnée est prise en compte pour déterminer les tarifs réglementés facturés aux clients au cours d'une période différente. IFRS 20 ne remplace pas les exigences d'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, ni ne remplace d'autres Normes IFRS de comptabilité.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2029, avec application rétrospective ou approche rétrospective modifiée. L'application anticipée est autorisée.

Note 3 Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1^{er} janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	1 ^{er} janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États consolidés de la situation financière			
Trésorerie	314	107	421
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	4 476
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	4 501

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Le 1^{er} août 2025, Bell Canada a acquis Northwest Fiber Holdco, LLC (qui exerce ses activités sous le nom de Ziplly Fiber [Ziplly Fiber]), le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Les résultats des activités acquises de Ziplly Fiber sont inclus dans le secteur Bell SCT États-Unis depuis la date d'acquisition. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026	Note	Bell SCT Canada ⁽¹⁾	Bell SCT États-Unis ⁽²⁾	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		4 430	234	4 664	827	—	5 491
Produits intersectoriels tirés des services		7	—	7	91	(98)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 437	234	4 671	918	(98)	5 491
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		685	—	685	—	—	685
Total des produits externes		5 115	234	5 349	827	—	6 176
Total des produits intersectoriels		7	—	7	91	(98)	—
Total des produits d'exploitation ⁽³⁾		5 122	234	5 356	918	(98)	6 176
Coûts d'exploitation	6	(2 759)	(139)	(2 898)	(674)	98	(3 474)
BAILA ajusté ⁽⁴⁾		2 363	95	2 458	244	—	2 702
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(43)	(6)	(49)	(1)	—	(50)
Amortissements		(1 215)	(101)	(1 316)	(60)	—	(1 376)
Perte de valeur d'actifs		(6)	—	(6)	—	—	(6)
BAIL ajusté		1 099	(12)	1 087	183	—	1 270
Charges financières							
Charges d'intérêts							(469)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12						36
Pertes nettes sur placements							(2)
Autres produits	8						58
Impôt sur le résultat							(264)
Bénéfice net							629

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziplly Fiber et de ses filiales.

(2) Comprend les résultats de Ziplly Fiber exclusivement.

(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.

(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 509	758	—	5 267
Produits intersectoriels tirés des services		7	85	(92)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 516	843	(92)	5 267
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		818	—	—	818
Total des produits externes		5 327	758	—	6 085
Total des produits intersectoriels		7	85	(92)	—
Total des produits d'exploitation ⁽¹⁾		5 334	843	(92)	6 085
Coûts d'exploitation	6	(2 895)	(608)	92	(3 411)
BAlIA ajusté ⁽²⁾		2 439	235	—	2 674
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ⁽³⁾	7	(37)	(4)	—	(41)
Amortissements ⁽³⁾		(1 224)	(63)	—	(1 287)
Perte de valeur d'actifs ⁽³⁾		(8)	—	—	(8)
BAlI ajusté		1 170	168	—	1 338
Charges financières					
Charges d'intérêts					(442)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				26
Pertes nettes sur placements ⁽³⁾					(8)
Autres charges ⁽³⁾	8				(30)
Impôt sur le résultat					(240)
Bénéfice net					644

(1) Au T2 2025, nous avons deux secteurs, Bell SCT et Bell Média, et la quasi-totalité de leurs produits était générée au Canada.

(2) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

(3) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Note	Bell SCT Canada ⁽¹⁾	Bell SCT États-Unis ⁽²⁾	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter- sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		8 857	468	9 325	1 516	—	10 841
Produits intersectoriels tirés des services		13	—	13	180	(193)	—
Produits d'exploitation tirés des services		8 870	468	9 338	1 696	(193)	10 841
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		1 503	—	1 503	—	—	1 503
Total des produits externes		10 360	468	10 828	1 516	—	12 344
Total des produits intersectoriels		13	—	13	180	(193)	—
Total des produits d'exploitation ⁽³⁾		10 373	468	10 841	1 696	(193)	12 344
Coûts d'exploitation	6	(5 636)	(271)	(5 907)	(1 297)	193	(7 011)
BAILA ajusté ⁽⁴⁾		4 737	197	4 934	399	—	5 333
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(27)	(11)	(38)	(6)	—	(44)
Amortissements		(2 416)	(198)	(2 614)	(118)	—	(2 732)
Perte de valeur d'actifs		(11)	—	(11)	—	—	(11)
BAIL ajusté		2 283	(12)	2 271	275	—	2 546
Charges financières							
Charges d'intérêts							(913)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12						73
Pertes nettes sur placements							(3)
Autres produits	8						96
Impôt sur le résultat							(503)
Bénéfice net							1 296

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziplly Fiber et de ses filiales.

(2) Comprend les résultats de Ziplly Fiber exclusivement.

(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.

(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		8 990	1 449	—	10 439
Produits intersectoriels tirés des services		14	169	(183)	—
Produits d'exploitation tirés des services		9 004	1 618	(183)	10 439
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		1 576	—	—	1 576
Total des produits externes		10 566	1 449	—	12 015
Total des produits intersectoriels		14	169	(183)	—
Total des produits d'exploitation ⁽¹⁾		10 580	1 618	(183)	12 015
Coûts d'exploitation	6	(5 742)	(1 224)	183	(6 783)
BAILA ajusté ⁽²⁾		4 838	394	—	5 232
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ⁽³⁾	7	(273)	(15)	—	(288)
Amortissements ⁽³⁾		(2 438)	(121)	—	(2 559)
Perte de valeur d'actifs ⁽³⁾		(17)	—	—	(17)
BAIL ajusté		2 110	258	—	2 368
Charges financières					
Charges d'intérêts					(865)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				51
Pertes nettes sur placements ⁽³⁾					(10)
Autres produits ⁽³⁾	8				280
Impôt sur le résultat					(497)
Bénéfice net					1 327

(1) Pour le semestre clos le 30 juin 2025, nous avons deux secteurs, Bell SCT et Bell Média, et la quasi-totalité de leurs produits était générée au Canada.

(2) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

(3) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Produits des activités ordinaires par gammes de services et de produits

Le tableau suivant présente nos produits des activités ordinaires ventilés par type de services et de produits par secteur.

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Services ⁽¹⁾				
Services voix et données sans fil	1 725	1 768	3 453	3 517
Services de données filaires ^{(2) (3)}	2 222	2 025	4 427	4 039
Services voix filaires ⁽⁴⁾	622	624	1 258	1 253
Services de médias ⁽⁵⁾	849	773	1 561	1 474
Autres services sur fil ⁽⁶⁾	73	77	142	156
Total des gammes de services	5 491	5 267	10 841	10 439
Produits ⁽⁷⁾				
Services sans fil	555	594	1 140	1 218
Services sur fil ⁽⁸⁾	130	224	363	358
Total des gammes de produits	685	818	1 503	1 576
Total des produits d'exploitation	6 176	6 085	12 344	12 015

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Comprend les produits tirés des services de télé sur protocole Internet.

(3) Les services de données filaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 incluent des produits de 197 millions \$ et de 392 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.

(4) Les services voix filaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 incluent des produits de 34 millions \$ et de 70 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.

(5) Comprend les produits tirés des services de diffusion en continu.

(6) Les autres services sur fil pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 incluent des produits de 3 millions \$ et de 6 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.

(7) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

(8) Les résultats pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 comprennent les produits tirés de contrats de location-financement visant nos installations d'intelligence artificielle (IA).

Note 5 Acquisition et cession d'entreprises

Acquisition de Zply Fiber

Le 1^{er} août 2025, Bell Canada a réalisé l'acquisition de Zply Fiber, le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis, en contrepartie d'un montant en trésorerie de 3,64 milliards \$ US (5,01 milliards \$ CA). Cette transaction devrait rehausser le profil de croissance et la position stratégique de Bell Canada en lui permettant de percer le vaste marché sous-exploité de la fibre optique aux États-Unis, ainsi que d'augmenter son envergure, de diversifier la couverture de ses activités et de générer d'importantes occasions de croissance. Les résultats de Zply Fiber sont pris en compte dans notre secteur Bell SCT États-Unis. Les coûts d'acquisition de Zply Fiber s'élèvent à 81 millions \$.

Le tableau suivant présente un résumé de la juste valeur de la contrepartie versée et de la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs et tient compte des derniers ajustements apportés aux estimations provisoires présentées dans les états financiers consolidés 2025 de BCE, qui se rapportent principalement aux immobilisations corporelles et aux passifs d'impôt différé.

	Total
Contrepartie en trésorerie versée ⁽¹⁾	5 013
Règlement du prêt présumé ⁽²⁾	103
Coût total à attribuer	5 116
Créances clients et autres débiteurs	96
Charges payées d'avance	44
Immobilisations corporelles ⁽³⁾	3 911
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ⁽⁴⁾	888
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	263
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	20
Dettes fournisseurs et autres passifs	(225)
Passifs sur contrats	(44)
Dettes à court terme	(3)
Dettes à long terme	(2 754)
Passifs d'impôt différé	(194)
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(43)
Autres passifs non courants	(4)
	1 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	166
Juste valeur des actifs nets acquis	2 121
Goodwill ⁽⁵⁾	2 995

(1) Reflète un profit net de 7 millions \$ provenant du règlement des contrats de change à terme et de la trésorerie désignée comme couverture du coût d'acquisition de Zply Fiber en 2025.

(2) Le 25 juin 2025, Bell Canada a conclu une entente en vue de prêter à Zply Fiber un montant pouvant aller jusqu'à 150 millions \$ US. Le 30 juillet 2025, un premier prélèvement de 75 millions \$ US (103 millions \$ CA) a été effectué par Zply Fiber.

(3) Comprend une infrastructure et de l'équipement réseau d'une valeur de 2 939 millions \$, des terrains et des bâtiments d'une valeur de 537 millions \$ et des actifs en cours de construction d'une valeur de 435 millions \$.

(4) Composées principalement de relations clients.

(5) Le goodwill découle principalement des synergies et de la croissance future attendues dont un montant d'environ 1 154 millions \$ US (1 592 millions \$ CA) est déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie de Bell SCT États-Unis.

Projet de cession des services de réseaux de radio mobile terrestre

Le 26 mars 2026, Bell Mobilité Inc. a conclu une entente visant la vente de ses services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., une filiale de Motorola Solutions, pour une contrepartie de 675 millions \$, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. En conséquence, rien ne garantit que la transaction sera finalement menée à terme. Les résultats des activités de services de réseaux de radio mobile terrestre sont inclus dans notre secteur Bell SCT Canada.

Note 6 Coûts d'exploitation

Pour les périodes closes les 30 juin	Note	Trimestres		Semestres	
		2026	2025	2026	2025
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 029)	(989)	(2 047)	(1 971)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	12	(46)	(45)	(100)	(99)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(202)	(224)	(406)	(447)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		279	266	551	525
Total des coûts de la main-d'œuvre		(998)	(992)	(2 002)	(1 992)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 894)	(1 912)	(3 849)	(3 802)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(582)	(507)	(1 160)	(989)
Total des coûts d'exploitation		(3 474)	(3 411)	(7 011)	(6 783)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Indemnités de départ	(46)	(14)	(48)	(245)
Acquisitions et autres	(4)	(27)	4	(43)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(50)	(41)	(44)	(288)

Coûts liés aux indemnités de départ

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi.

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges et aux décisions liées à la réglementation, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

Note 8 Autres produits (charges)

Pour les périodes closes les 30 juin	Note	Trimestres		Semestres	
		2026	2025	2026	2025
Profits nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt	11	89	91	89	357
Produits d'intérêts		15	15	29	41
Profits (pertes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	10				
Exploitation		7	(1)	10	(1)
Pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		(62)	(43)	(29)	(42)
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1)	(7)	(12)	(10)
Autres ⁽¹⁾		10	(85)	9	(65)
Total des autres produits (charges)		58	(30)	96	280

(1) Inclut les (pertes) profits de change sur les dérivés utilisés comme couvertures économiques des acquisitions prévues et de l'acquisition de Ziplly Fiber en 2025 libellées en devises.

Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	558	579	1 174	1 209
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,4375	0,4375	0,8750	1,4350
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	932,5	930,9	932,5	925,6
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	—	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	932,5	930,9	932,5	925,6

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues a totalisé 8 762 229 au deuxième trimestre et au premier semestre de 2026, contre 5 503 174 au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025.

Note 10 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Au T1 2026, à la suite de la cession de notre participation minoritaire dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. en 2025, la Ligue nationale de hockey a rétabli nos droits de gouvernance à l'égard de notre participation de 20,2 % dans Société en commandite Groupe CH (les Canadiens de Montréal). En conséquence, au T1 2026, nous avons comptabilisé notre investissement dans les Canadiens de Montréal selon la méthode de la mise en équivalence. Notre investissement de 965 millions \$ a été reclassé hors de la catégorie des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées inclus dans les *Autres actifs non courants* aux *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et un montant de 823 millions \$ a été reclassé hors du *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au *Déficit* dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière en ce qui a trait aux entreprises associées et aux coentreprises de BCE.

États de la situation financière

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs courants	813	647
Actifs non courants	6 232	826
Passifs courants	(740)	(595)
Passifs non courants	(438)	(135)
Total de l'actif net	5 867	743
Quote-part de l'actif net de BCE	1 509	396

États du résultat net

Pour les périodes closes les 30 juin	Note	Trimestres		Semestres	
		2026	2025	2026	2025
Produits		488	392	981	771
Charges		(459)	(397)	(941)	(774)
Total du bénéfice net (de la perte nette)		29	(5)	40	(3)
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) de BCE	8	7	(1)	10	(1)

Note 11 Dette

Le 5 juin 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 2016, des billets de série US-11, à 5,450 %, dont le montant en capital s'établit à 650 millions \$ US (899 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2036. Les billets de série US-11 ont été couverts contre les fluctuations de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 13, *Actifs et passifs financiers*, pour plus de détails.

Le 5 juin 2026, Bell Canada a racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat :

- un montant en capital de 353 millions \$ US (491 millions \$ CA) de ses billets de série US-1 à 4,464 %, dont le solde de capital s'établissait à 1 150 millions \$ US (1 601 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 1^{er} avril 2048;
- un montant en capital de 98 millions \$ US (136 millions \$ CA) de ses billets de série US-2 à 4,300 %, dont le solde de capital s'établissait à 426 millions \$ US (593 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 29 juillet 2049;
- un montant en capital de 109 millions \$ US (152 millions \$ CA) de ses billets de série US-4 à 3,650 %, dont le solde de capital s'établissait à 421 millions \$ US (587 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 17 mars 2051;
- un montant en capital de 91 millions \$ US (127 millions \$ CA) de ses billets de série US-5 à 2,150 %, dont le solde de capital s'établissait à 417 millions \$ US (581 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2032;
- un montant en capital de 84 millions \$ US (117 millions \$ CA) de ses billets de série US-6 à 3,200 %, dont le solde de capital s'établissait à 459 millions \$ US (639 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2052;
- un montant en capital de 143 millions \$ US (199 millions \$ CA) de ses billets de série US-7 à 3,650 %, dont le solde de capital s'établissait à 533 millions \$ US (742 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 août 2052;

pour un prix de rachat en espèces total de 692 millions \$ US (963 millions \$ CA).

De plus, à la même date, Bell Canada a racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat :

- un montant en capital de 60 millions \$ de ses débentures à moyen terme (MTN), série M-3, à 6,55 %, dont le solde de capital s'établissait à 200 millions \$ et qui viennent à échéance le 1^{er} mai 2029;
- un montant en capital de 301 millions \$ de ses débentures MTN, série M-39, à 4,35 %, dont le solde de capital s'établissait à 395 millions \$ et qui viennent à échéance le 18 décembre 2045;
- un montant en capital de 367 millions \$ de ses débentures MTN, série M-45, à 4,45 %, dont le solde de capital s'établissait à 400 millions \$ et qui viennent à échéance le 27 février 2047;
- un montant en capital de 345 millions \$ de ses débentures MTN, série M-52, à 2,50 %, dont le solde de capital s'établissait à 1 000 millions \$ et qui viennent à échéance le 14 mai 2030;
- un montant en capital de 380 millions \$ de ses débentures MTN, série M-60, à 5,15 %, dont le solde de capital s'établissait à 600 millions \$ et qui viennent à échéance le 14 novembre 2028;

pour un prix de rachat en espèces total de 1 422 millions \$.

En raison de ces offres publiques de rachat en espèces, nous avons comptabilisé au T2 2026 des profits de 89 millions \$ liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt au poste *Autres produits (charges)* dans les états du résultat net, qui découlent principalement de l'escompte de juste valeur, contrebalancé par les pertes sur les swaps de devises et de taux d'intérêt dénoués et la comptabilisation de frais d'émission non amortis liés à ces titres d'emprunt.

Le 3 juin 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 1997, des débentures MTN, série M-69, à 4,70 %, dont le montant en capital s'établit à 900 millions \$ et qui viennent à échéance le 15 novembre 2036. De plus, à la même date, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 1997, des débentures MTN de série M-70 à 5,30 %, dont le montant en capital s'établit à 700 millions \$ et qui viennent à échéance le 3 juin 2056.

Le 30 mars 2026, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-68, à 4,40 %, d'un montant en capital de 750 millions \$ et qui viennent à échéance le 30 mars 2033.

Le 12 février 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie canadien, des débentures subordonnées daté du 27 mars 2025, modifié de temps à autre (l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025), des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série D (billets de série D), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions \$ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,375 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2031 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,388 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,375 %. En outre, à la même date, Bell Canada a émis, en vertu de l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025, des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série E (billets de série E), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions \$ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,875 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2036 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,440 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,875 %. Bell Canada peut rembourser les billets de série D et E, en tout ou en partie, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du montant en capital total à compter de la première date de rajustement applicable.

Les débentures MTN, série M-68, M-69, M-70, les billets de série US-11 et les billets de série D et E sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, un quatrième prélèvement d'un montant de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) a été effectué aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions \$ US (152 millions \$ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

Paiements de capital au titre des obligations locatives

Le total des paiements de capital effectués sur les obligations locatives inclus au poste *Remboursements sur la dette à long terme* dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est établi à 258 millions \$ et à 278 millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement, et à 499 millions \$ et à 582 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025, respectivement.

Note 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

Composantes du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Régimes de retraite PD	(27)	(31)	(55)	(61)
Régimes de retraite CD	(31)	(30)	(71)	(70)
Régimes d'AAPE	(1)	(1)	(1)	(1)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	13	17	27	33
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(46)	(45)	(100)	(99)

Composantes des produits financiers au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Régimes de retraite PD	43	33	88	66
Régimes d'AAPE	(7)	(7)	(15)	(15)
Total des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	36	26	73	51

Note 13 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	30 juin 2026		31 décembre 2025	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	33 581	33 837	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

		Juste valeur			
	Classement	Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾
30 juin 2026					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ^{(3) (4)}	Autres actifs non courants	352	184	—	168
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(268)	—	(268)	—
Placements	Autres actifs non courants	247	—	247	—
31 décembre 2025					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste *Autres éléments de bénéfice global* dans les états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au poste *Déficit* dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 10, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour obtenir plus de détails.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, après le rachat d'une partie de la dette libellée en dollars américains avant l'échéance, nous avons dénoué une partie proportionnelle des swaps de devises et de taux d'intérêt correspondants utilisés pour couvrir le risque de change lié au dollar américain associé à cette dette. Plus précisément, nous avons dénoué des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 353 millions \$ US (464 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-1, de 98 millions \$ US (132 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-2, de 109 millions \$ US (139 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-4, de 91 millions \$ US (114 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-5, de 84 millions \$ US (106 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-6 et de 143 millions \$ US (182 millions \$ CA) liés à nos billets de série US-7. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 82 millions \$.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 650 millions \$ US (899 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-11 qui viendront à échéance en 2036. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 juin 2026 correspondait à un actif net de 6 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 213 millions \$ US (292 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain d'autres dettes qui viendront à échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables au 30 juin 2026 correspondait à un actif net de 9 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 132	\$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	425	\$ CA	589	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	442	\$ CA	587	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	4 752	\$ CA	110	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	440	\$ CA	589	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	60	\$ CA	79	2026	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	10	\$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	261	\$ US	180	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	80	\$ CA	105	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ CA	67	\$ US	50	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	75	\$ CA	99	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	60	\$ CA	79	2027	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	44	\$ CA	59	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	360	\$ US	240	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	—	\$ CA	7	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte de 42 millions \$ (profit de 3 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 juin 2026 et un profit de 16 millions \$ (profit de 13 millions \$) comptabilisé au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, à la suite du rachat d'une partie de nos débetures MTN de série M-45 avant l'échéance, nous avons dénoué les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions \$ utilisés pour couvrir la juste valeur de ces débetures ainsi que les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions \$ utilisés pour couvrir le coût financier de ces débetures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 8 millions \$, dont des tranches de 5 millions \$ et de 3 millions \$ sont reflétées dans la juste valeur initiale des swaps de taux d'intérêt liés à nos billets de série EO et à nos débetures MTN de série M-45, respectivement.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la juste valeur et le coût financier d'instruments d'emprunt, comme suit :

Instruments d'emprunt		Couverture de la juste valeur		Couverture du coût financier	
Série	Échéance	Montant notionnel	Échéance	Montant notionnel	Échéance
Billets de série E	2056	750	2036	750	2031
Billets de série EH	2041	400	2041	400	2031
Billets de série EO	2053	150	2046	150	2031-2032
Billets de série EU	2054	150	2046	150	2032
Déventures MTN de série M-45	2047	33	2047	33	2028
Déventures MTN de série M-61	2053	400	2046	400	2031
Déventures MTN de série M-68	2033	750	2029	—	—
Déventures MTN de série M-70	2056	700	2046	700	2031

La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 juin 2026 correspondait à un passif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière et reflétait un passif initial de 8 millions \$, comme il est décrit ci-dessus.

Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 24 millions \$ (profit de 12 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net et un profit de 87 millions \$ (perte de 83 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour le semestre clos le 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 219 millions \$ et de 187 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des pertes de 62 millions \$ et de 29 millions \$ ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, respectivement, et des pertes de 43 millions \$ et de 42 millions \$ ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres produits (charges)* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 15 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Note 14 Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, BCE a racheté et annulé 1 369 920 et 2 886 461 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 34 millions \$ et de 72 millions \$ pour un coût total de 30 millions \$ et de 62 millions \$, respectivement. Les tranches restantes de 4 millions \$ et de 10 millions \$ ont été inscrites dans le surplus d'apport pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, respectivement.

Conversion et rajustement du taux de dividende des actions privilégiées de premier rang de BCE

Le 31 mars 2026, l'ensemble des actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AN de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AM (actions privilégiées de série AM), à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AM de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 4,837 % à compter du 31 mars 2026.

Le 1^{er} mai 2026, une tranche de 121 070 actions des 8 032 285 actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AG (actions privilégiées de série AG) de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AH (actions privilégiées de série AH), à raison de une pour une. En outre, à la même date, une tranche de 1 464 469 actions des 4 175 513 actions privilégiées de série AH de BCE ont été converties en actions privilégiées de série AG, à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AG de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,30 % à compter du 1^{er} mai 2026. Les actions privilégiées de série AH continueront de donner droit à des dividendes en trésorerie mensuels.

Après la clôture du trimestre, soit le 4 août 2026, la totalité des actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AJ de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AI (actions privilégiées de série AI), à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AI de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,10 % à compter du 4 août 2026.

Les dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Note 15 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

	Trimestres		Semestres	
	2026	2025	2026	2025
Pour les périodes closes les 30 juin				
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(11)	(9)	(37)	(38)
Options sur actions, régime d'épargne des employés et unités d'actions différées	(8)	(7)	(23)	(15)
Total des paiements fondés sur des actions	(19)	(16)	(60)	(53)

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'UAR, d'UALR et d'options sur actions en cours pour la période close le 30 juin 2026.

UAR et UALR

	Nombre d'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2026	4 968 853
Attribuées	1 714 702
Dividendes crédités	136 451
Réglées	(1 271 096)
Frappées de déchéance	(164 728)
En cours au 30 juin 2026	5 384 182

Options sur actions

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2026	5 503 174	62
Attribuées	3 341 630	36
Frappées de déchéance ou expirées	(82 575)	63
En cours au 30 juin 2026	8 762 229	52
Exercibles au 30 juin 2026	5 420 599	62

Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation des options sur actions

La juste valeur des options attribuées est déterminée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques aux options sur actions attribuées. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2026
Juste valeur par option attribuée	3,96 \$
Cours de l'action	36 \$
Prix d'exercice	36 \$
Rendement du dividende attendu	5 %
Volatilité attendue	17 %
Taux d'intérêt sans risque	3 %
Durée attendue (en années)	6

Le rendement du dividende attendu est conforme à la stratégie de dividendes de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au rendement des obligations d'État du Canada disponibles à la date d'attribution, pour une durée équivalente à la durée attendue des options. Les droits des options sur actions attribuées en 2026 sont acquis sur une période de quatre ans.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, au www.sec.gov, et se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8^e étage
1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3
courriel : relations.investisseurs@bce.ca
tél. : 1 800 339-6353
téléc. : 514 786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust TSX

301 – 100 Adelaide St. West
Toronto (Ontario) M5H 4H1
courriel : bce@tmx.com
tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934
téléc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

